

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/35/62  
27 mars 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL . ANGLAIS

Trente-cinquième session  
Point 61 m) de la liste préliminaire<sup>x</sup>

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Participation effective et intégration des femmes au développement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION .....	1 - 2	3
II. EFFET DES POLITIQUES DE PARTICIPATION EFFECTIVE ET D'INTEGRATION DES FEMMES AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT SUR LE DEVELOPPEMENT GENERAL DE LEUR PAYS .....	3 - 40	4
A. Emploi dans le secteur de la production primaire ....	4 - 14	4
B. Emploi dans l'industrie et les services .....	15 - 24	13
C. Education .....	25 - 33	18
D. Santé .....	34 - 40	23
III. MOYENS DE PROMOUVOIR DES POLITIQUES DE PARTICIPATION EFFECTIVE ET D'INTEGRATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT ..	41 - 61	27
A. Moyens de favoriser l'adoption de mesures influant directement sur le sort de la femme .....	42 - 48	27
1. Au niveau gouvernemental .....	42	27
2. Au niveau intergouvernemental .....	43 - 43	27
B. Moyens de promouvoir la révision des politiques visant à agir sur les processus intermédiaires .....	49 - 52	32
1. Au niveau gouvernemental .....	49 - 50	32
2. Au niveau intergouvernemental .....	51 - 52	32

x A/35/50.

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Para</u> <u>graphes</u>	<u>Pages</u>
C. Moyens de faciliter l'aménagement des politiques liées à des phénomènes sous-jacents .....	53 - 58	34
1. Au niveau des gouvernements .....	53 - 54	34
2. A l'échelon intergouvernemental .....	55 - 58	34
D. Façons de procéder pour que le nouvel ordre économique international fasse l'objet des réajustements nécessaires .....	59 - 61	38
IV. CONCLUSION .....	62 - 65	40
A. Stratégies destinées à assurer une mobilisation et une intégration plus effectives des femmes au processus de développement .....	62 - 63	40
B. Intégration effective des femmes dans le contexte de la nouvelle stratégie internationale du développement .....	64 - 65	40

Annexe

Essai de représentation graphique des rapports existants entre les processus de développement et la condition des femmes dans les pays en développement

## I. INTRODUCTION

1. Au paragraphe 6 de sa résolution 33/200 du 29 janvier 1979, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa trente-quatrième session, un rapport d'ensemble sur la participation effective et l'intégration des femmes au développement, sur la base des études orientées vers le développement, que devaient entreprendre divers organismes des Nations Unies. Ces études devaient être axées sur l'effet des politiques de participation effective et d'intégration des femmes au processus de développement sur le développement général des pays, ainsi que sur les moyens de promouvoir de telles politiques. Au paragraphe 3 de sa résolution, l'Assemblée a demandé que les études soient établies d'urgence et en avril 1979, le Secrétaire général a indiqué que les études devaient lui parvenir suffisamment à l'avance pour qu'il puisse présenter son rapport d'ensemble à l'Assemblée à sa trente-quatrième session. Toutefois, ayant reçu un nombre insuffisant d'études, le Secrétaire général a présenté un bref rapport (A/34/531) à ladite session de l'Assemblée au lieu d'un rapport d'ensemble.

2. Cependant, il a été décidé qu'un rapport d'ensemble devait être établi, afin de porter les études pertinentes et leurs conclusions à l'attention du Comité préparatoire pour la nouvelle Stratégie internationale du développement et du Comité préparatoire de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix. En conséquence, en octobre et en novembre 1979, les organismes des Nations Unies ont été priés d'indiquer celles de leurs études qui pourraient être utilisées à cette fin et de fournir éventuellement des études ou des observations supplémentaires à ce sujet. A la mi-janvier 1980, 28 organismes du système des Nations Unies 1/ avaient communiqué leurs observations, avaient donné l'autorisation d'utiliser les études déjà publiées (dans la plupart des cas en 1978 et 1979) et avaient transmis des études et des examens supplémentaires parfois établis sous forme provisoire. Au paragraphe 3 de sa résolution 33/200, l'Assemblée générale a demandé que le rapport porte en particulier sur les pays en développement.

---

1/ Nations Unies (Division de la population du Secrétariat des Nations Unies, secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement); Commission économique pour l'Afrique; Commission économique pour l'Europe; Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; Commission économique pour l'Amérique latine; Commission économique pour l'Asie occidentale; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel; Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat); Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales; Fonds des Nations Unies pour l'enfance; Programme des Nations Unies pour le développement; Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population; Programme alimentaire mondial; Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; Université des Nations Unies; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Organisation internationale du Travail; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; Organisation mondiale de la santé; Banque mondiale; Fonds monétaire international; Union postale universelle; Organisation mondiale de la propriété intellectuelle; Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche; et Institut international d'études sociales.

/...

II. EFFET DES POLITIQUES DE PARTICIPATION EFFECTIVE ET  
D'INTEGRATION DES FEMMES AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT  
SUR LE DEVELOPPEMENT GENERAL DE LEUR PAYS

3. L'effet des politiques visant à assurer la participation effective et l'intégration des femmes au développement sera tout particulièrement étudié dans la perspective des différents thèmes secondaires dont doit traiter la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme - égalité, développement et paix, c'est-à-dire l'emploi, l'enseignement et la santé. Certaines questions telles que le comportement procréateur des femmes, leur statut juridique et leur contribution à la vie sociale, culturelle et politique, seront examinées en relation avec ces sujets.

A. Emploi dans le secteur de la production primaire

4. L'égalité des possibilités d'emploi pour les hommes et les femmes dans la production de produits primaires, que celle-ci soit axée sur la consommation de subsistance ou sur la distribution à d'autres consommateurs, de même que l'égalité des conditions d'emploi dans ce domaine, constituent des éléments importants du point de vue du développement. Il ressort des examens et des études effectués récemment, notamment par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), ont indiqué que les femmes produisent non seulement une part considérable des denrées alimentaires destinées à la consommation nationale, mais également une part importante des autres produits primaires. C'est pourquoi, selon le Programme d'action adopté lors de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural tenue à Rome du 12 au 20 juillet 1979 :

"... reconnaître le rôle primordial des femmes dans la vie socio-économique, qu'il s'agisse d'activités agricoles ou non agricoles, conformément aux objectifs de la Décennie de la femme proclamée par les Nations Unies, est l'une des conditions de succès de la planification du développement rural et de l'exécution des programmes 2/."

5. Toutefois, les mêmes examens et études ont fait ressortir l'insuffisance de la contribution ainsi apportée. Les avantages qu'en tirent les femmes, tant sur le plan matériel qu'en termes d'amélioration de leur condition, sont minimes et inévitables, le coût alternatif est élevé, la santé des femmes est gravement compromise et leur contribution reste sous-estimée, de sorte qu'elles continuent à être en butte à la discrimination de manière générale et à se trouver dans une situation d'inégalité par rapport aux hommes.

---

2/ Rapport de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, Rome, 12 au 20 juillet 1979 (WCARRD/REP), sect. IV; transmis aux membres de l'Assemblée générale par une note du Secrétaire général (A/34/485).

6. Sous l'effet conjugué de l'élan fourni par l'Année internationale de la femme, puis par la proclamation de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1976-1985), de l'évaluation critique des facteurs intervenant dans leurs propres domaines de compétence et de l'examen approfondi des réalisations de nombreux pays présentant des contextes sociaux différents, un nombre croissant de gouvernements, au cours de la période 1976-1979, ont sensiblement modifié leur manière d'envisager ce problème, tout comme l'ont fait un certain nombre d'organisations internationales, notamment la FAO 3/, l'OIT 4/, la Banque mondiale 5/ et les commissions régionales 6/.

3/ S'ajoutant aux études spéciales qui seront mentionnées à part, un certain nombre d'études et d'évaluations d'ensemble ont été communiquées pour être utilisées dans la présente section. Dans le cadre de ses préparatifs en vue de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, la FAO a demandé l'exécution d'une série d'études régionales sur les femmes et le développement rural : J. Ritchie, "The integration of women in agrarian reform and rural development in the English-speaking countries of the Africa region" (Rome, FAO, 1978); D. Bazin-Tardieu, "Intégration des femmes dans la réforme agraire et le développement rural dans les pays africains francophones au sud du Sahara" (Rome, FAO, 1978); J. Ritchie, "General conclusions on the integration of women in agrarian reform and rural development in Africa" (Rome, FAO, 1978); F. Hansell, "Review of conditions affecting the integration of rural women in development in ten countries of FAO's Asia and the Far East and Near East regions" (Rome, FAO, 1977); I. Palmer, "The integration of women in agrarian reform and rural development in Asia and the Far East" (Rome, FAO, 1978); H. Dawood, "Integration of women in rural development in the Near East region" (FAO, Rome, 1978); R. P. Devadas, "The integration of women in agrarian reform and rural development in India and Sri Lanka" (Rome, FAO, 1978). Ces études, ainsi que les évaluations des programmes de la FAO et d'autres études, ont été ensuite utilisées pour la préparation d'études et d'analyses régionales, lesquelles ont servi à établir l'étude mondiale : Global review and evaluation of FAO's programme for the integration of women in agriculture and rural development: first half (1975-1980) of the United Nations Decade for Women and programme and trends for second half of United Nations Decade for Women (1980-1985) (Rome, FAO, juillet 1979). Les études suivantes sur les femmes et le développement rural ont été utilisées dans les principaux documents de base de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural : "Examen et analyse de la réforme agraire et du développement rural dans les pays en voie de développement depuis le milieu des années 60" (WCAPRD/INF.3), p. 88 à 98; "Agrarian reform and rural development: national and international issues for discussion" (WCARRD/3), p. 9 à 11. Les principales conclusions de ces études ont constitué la base du Programme d'action adonté à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Ces documents ronéotypés ont été publiés par la FAO à Rome en juillet et en août 1979, à la fois sous forme détaillée et sous forme condensée en ce qui concerne l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et le Proche-Orient et sont mentionnés dans le présent rapport sous le titre "Examens régionaux et mondiaux de la FAO", sans autres notes de bas de page. Les analyses et examens régionaux ont été également soumis aux conférences préparatoires régionales respectives de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, tenues dans les quatre régions en développement en 1979. La FAO a présenté l'examen et

(Suite des notes page suivante)

/...

(Suite de la note 3/)

l'analyse mondiale à la Commission de la condition de la femme à sa vingt-huitième session, sous le titre "Rapport de la FAO sur ses activités intéressant spécialement les femmes" (E/CN.6/628). Les rapports présentés à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural par les Gouvernements du Bangladesh, de Cuba, du Ghana, de la Guinée, du Kenya, de la Malaisie, du Népal et du Sénégal ont été également utilisés, y compris les analyses des problèmes des femmes rurales dans ces pays (voir WCARRD Index et Addendum (Rome, FAO, 1979) (numéros d'ordre 38113, 38094, 38242, 38063, 38274, 38273 et 38050, respectivement)). Les documents présentés par le Département des affaires économiques et sociales internationales, l'OIT, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, la Banque mondiale et la CEA sur diverses questions concernant les femmes et le développement rural pour contribuer à l'établissement de la documentation de base de la Conférence mondiale ont été également utilisés (série WCARRD/UIS).

4/ L'OIT a fait part d'un grand nombre de ses observations dans son "Rapport sur les activités de l'OIT présentant un intérêt particulier pour les femmes" (E/CN.6/631), présenté à la Commission de la condition de la femme à sa vingt-huitième session, et a également communiqué les observations qu'elle a formulées conformément à la résolution 33/184 de l'Assemblée générale, sur l'amélioration de la condition et du rôle des femmes dans le domaine de l'enseignement et dans les domaines économique et social (résumées en partie dans le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/34/577); outre les études spéciales mentionnées plus loin, l'OIT a également appelé l'attention sur les études ci-après : A. M. Hassan, Growth, employment and equity: a selection of papers presented to the ILO Comprehensive Employment Strategy Mission to the Sudan (1974-1975) (Khartoum, Khartoum University Press, 1977); Report of the Tripartite National Seminar on landless and job opportunities in rural areas, Dacca, 8-10 November 1977 (Dacca, Ministry of Manpower Development, Labour and Social Welfare, 1977); T. S. Epstein, Place of social anthropology in a multidisciplinary approach to the study of women's role and status in less developed countries (Genève, OIT, 1978); et Conditions of work, vocational training and employment of women (onzième Conférence des Etats américains membres de l'OIT, Medellin, septembre-octobre 1979) (troisième rapport) (Genève, OIT, 1979), p. 8 à 14. L'OIT a également transmis une étude qui avait été demandée : E. Croll, Women in rural development: the People's Republic of China (OIT, Genève, 1979).

5/ La Banque mondiale a appelé l'attention sur les activités qu'elle a entreprises en faveur des femmes des zones rurales dans le document suivant : "Recognizing the 'invisible' woman in development: the World Bank's experience" (Washington, Banque mondiale, 1979), p. 6 à 9. En outre, la Banque mondiale a communiqué les documents présentés à chacune des quatre conférences régionales préparatoires tenues en 1979 en vue de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

6/ En vue des conférences régionales préparatoires de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, les commissions régionales ont effectué un certain nombre d'examen et d'évaluations de caractère général, fondés en partie sur les renseignements fournis par les gouvernements. Les documents

(Suite de la note page suivante)

/...

7. Les mesures considérées actuellement comme les plus efficaces ont été énumérées en détail dans ces récents examens et rapports, et il ne sera fait état que des mesures les plus importantes et les plus généralisées dans le présent rapport.

a) L'importance cruciale attachée à l'accroissement de la productivité du travail, accompagné d'une réduction du temps total de travail, se traduit par la priorité de plus en plus élevée accordée à la diffusion de techniques "appropriées" ou "intermédiaires" et en particulier à la participation des femmes du secteur de la production à la recherche et au développement dans ce domaine, ainsi qu'à l'exécution des programmes de vulgarisation;

b) Il apparaît également essentiel de faciliter l'accès aux systèmes commerciaux, financiers et bancaires;

c) L'importance de l'accès à la terre et aux ressources en eau grâce à des types plus appropriés de réformes agraires est soulignée;

---

(Suite de la note 6/)

suivants seront mentionnés dans le texte en tant qu'examens des commissions régionales et ne feront pas l'objet d'autres notes de bas de page : "Progress and obstacles in achieving the minimum objectives of the World and Africa Plan of Action" (E/CN.14/ATRCW/79/W.D.1); "Women in Latin America: the situation as regards the implementation of the Regional Plan of Action" (E/CEPAL/CRM/R.1/2); "Report of the group of government experts to appraise the implementation of the Regional Plan of Action for the Integration of Women into the Economic and Social Development of Latin America", (Quito (Equateur), 8-10 mars 1979) (E/CEPAL/1071); "Review and appraisal of progress made and obstacles encountered at the national level in Asia and the Pacific in attaining the minimum objectives set forth in paragraph 46 of the World Plan of Action and objectives of the Asian Plan of Action" (PSA/RPWCDW/2); et "Recent changes and trends in the situation of women in the ECWA region" (E/ECWA/SDHAS/CONF.4/3). Ce dernier document a été communiqué par la CEAO à titre de document à usage interne et n'a pas été cité. Il est actuellement en cours de révision à la CFAO. De plus, les rapports des conférences régionales préparatoires comportent un grand nombre de renseignements pertinents. Les documents suivants seront mentionnés dans le texte en tant que Rapports des conférences préparatoires sans autre note de bas de page : "Second Regional Conference on the Integration of Women in Development, Lusaka, Zambia, 3-7 December 1979: draft report" (E/CN.14/ATRCW/79/L.1); "Regional Preparatory Meeting for the WCUIDW, Damascus, 10-13 December 1979: Draft final report" (E/ECWA/SDHS/CONF.4/L.1); "Second Regional Conference on the Integration of Women into the Economic and Social Development of Latin America, Macuto, Venezuela, 12-16 November 1979: Draft Report" (E/CEPAL/CRM.2/L.6); "Draft Report of the Regional Preparatory Conference for the World Conference of the United Nations Decade for Women, New Delhi, India, 5-9 November 1979".

/...

d) Bien qu'elle prenne différentes formes selon les divers contextes sociaux, la valeur de l'organisation collective, qui tend à déplacer l'accent de la cellule familiale vers la communauté, est soulignée.

8. On aura une idée de l'effet des mesures prises directement en faveur des femmes sur le développement national dans le domaine de la production de biens primaires - et sur le développement rural en général - en évaluant a) les changements globaux intervenus dans la productivité, b) les changements dans les conditions d'emploi des femmes et c) pour l'ensemble du secteur, les changements qui peuvent être attribués aux mesures prises en faveur des femmes. Il est difficile de juger du degré de réussite des programmes mêmes, dans la mesure où la plupart n'ont été mis en oeuvre que récemment. La FAO a reconnu que, en raison de leur caractère récent et du nombre réduit des femmes concernées jusqu'à maintenant, leur impact a été limité 7/. Quant à l'évaluation des changements observés dans la productivité des fermes, elle pose de sérieuses difficultés. D'une façon générale, la contribution des femmes est gravement sous-estimée, quand elle n'est pas totalement ignorée et les systèmes d'information sont insuffisants. Les commissions régionales, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation internationale du Travail, ont entrepris des études et des programmes pilotes pour améliorer cette situation 8/. Néanmoins, on estime que la productivité, le statut et les conditions de travail des femmes se sont détériorés dans la plupart des régions. Les femmes représentent un groupe particulièrement vulnérable généralement laissé à l'écart des efforts de développement et dont la position a eu tendance à se détériorer à la suite de la modernisation. La FAO a conclu que "l'effet global net de la dégradation de la situation de la population rurale a été de faire des femmes rurales des éléments encore plus marginaux" (WCARRD/INF.3, p. 88).

9. Pour comprendre pourquoi l'impact des programmes a été aussi limité, il est utile de distinguer entre la nature des mesures directes qui ont été prises et les facteurs inhérents à la structure de la société et aux processus qui y sont en cours. Pour ce qui est des mesures mêmes, le caractère récent de leur élaboration et de leur mise en oeuvre est ce qui frappe tout d'abord. Après des débuts timides, les programmes internationaux n'ont commencé à prendre un certain essor qu'au cours de la dernière décennie, et plus particulièrement pendant

---

7/ Voir WCARRD/INF.3, p. 90-91, 95-96. Ainsi, l'examen et l'analyse régionale pour l'Amérique latine fait état de ce que les efforts de promotion d'un programme systématique sont restés marginaux et, dans l'étude mondiale, il est dit qu'il faut admettre que jusqu'à maintenant la FAO n'a pas envisagé ni sérieusement planifié la création d'emplois féminins dans l'agriculture, la pêche, la foresterie et les industries connexes.

8/ Ces études sont les suivantes : E/CEPAL/L/206; WCARRD/INF.3; ILO/W.7/1978; "Report of ILO..." (E/CN.6/631); Conditions of work..., p. 5 et 7; et I. Palmer et U. von Buchwald, Monitoring changes in the conditions of women - a critical review of possible approaches (Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 1979).



les cinq dernières années 9/. A quelques notables exceptions près, la majorité des gouvernements des pays dotés d'une économie de marché en développement n'ont eux aussi commencé que très récemment à élaborer des politiques globales concernant la femme et le développement rural, bien que bon nombre d'entre eux prennent maintenant les mesures appropriées et les dispositions institutionnelles nécessaires (A/34/577, par. 38 à 41). Au vu des tendances actuelles, on peut s'attendre à voir des résultats tangibles d'ici la fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme, en 1985. Cependant, certains problèmes graves n'auront pas été résolus pour autant. En effet, des mesures directes ne peuvent pas s'imposer lorsqu'elles vont à l'encontre de certains courants profonds et très puissants qui font échec aux efforts des femmes rurales pour contribuer à la production de biens primaires et qui, en fait, semblent aggraver leurs conditions de vie plus rapidement que ne parviennent à les améliorer les mesures directes.

10. Des études récentes des Nations Unies ont montré que les distorsions dans le développement rural ont eu, à bien des égards, des effets particulièrement néfastes pour les femmes. Ces études font valoir en outre que les obstacles à une intégration effective des femmes dans le développement ne peuvent être compris qu'une fois replacés dans un contexte social et économique global 10/.

---

9/ Voir les documents suivants : "Progress report of the FAO Inter-divisional Working Group on Women in Development (April 1976 - July 1979)" (Rome, FAO, 1979); Rapport de la FAO; Rapport de l'OIT; "Origine et évolution du Centre africain de recherches et de formation pour la femme de la Commission économique pour l'Afrique" (E/CN.14/ATRCW/77/BD.7); E/CEPAL/CRM/R.1/2, p. 33; PSA/RPWCDW/2, p. 23 à 47; et "Report on the activities of the Economic Commission for Western Asia in the field of the integration of women in development in Western Asia" (E/ECWA/SDHS/CONF.4/4).

10/ Outre les rapports régionaux et mondiaux de la FAO et ceux des commissions régionales, on peut citer les études suivantes : I. Ahmed, "Technological change and the condition of rural women: a preliminary assessment" (WEP 2-22/WP 39) (Genève, Bureau international du Travail, 1978); I. Palmer et U. von Buchwald, op. cit., p. 6 à 12; "Le nouvel ordre économique mondial : quels sont les rôles réservés aux femmes?" (E/CN.14/ATRCW/77/WD 3) (Addis-Abeba, CEA, 1977); M. Carr, "Appropriate technology for African women" (ECA/SDD/ATRCW/VTGEN/78) (Addis-Abeba, CEA, 1978), p. 22 à 32; WCARRD/INF.3, p. 3-4, 90-92; "Report of the workshop on the impact of agricultural modernization on the participation of rural women, Mexico City, October 1978" (E/CEPAL/VP/M/196); "Rapport du Secrétaire général sur la participation effective des femmes au développement" (A/33/238); I. Palmer, "The role of women in agrarian reform and rural development", "Land reform, land settlement and co-operatives (Rome), No 1, 1979, p. 57 à 70; et Z. Tadesse, "Women and technological development in agriculture; an overview of the problems in developing countries" (Science and Technology Working Paper No 9 (UNITAR), p. 3 à 13.

/...

Les stratégies nationales de développement ont négligé la production des biens primaires qui sont nécessaires pour satisfaire les besoins fondamentaux de la population, et plus particulièrement ses besoins alimentaires. Cet état de choses, comme d'ailleurs la crise économique généralisée des zones rurales et des régions périphériques et l'expansion limitée des centres urbains secondaires, a particulièrement nui aux femmes en tant que productrices et a engendré la création d'emplois autres que des emplois de subsistance et une demande générale de biens de consommation 11/. Le choix d'une technologie à forte intensité de capital s'est conjugué aux préjugés qui empêchent les femmes d'être les gestionnaires d'unités productives de base ou les bénéficiaires et les agents du changement technique, pour limiter considérablement l'apport d'améliorations, même les plus simples, aux techniques de production utilisées par les femmes. Ce phénomène a été renforcé par les préjugés qui s'opposent, de manière générale, à l'éducation proprement dite des femmes et à leur formation aux techniques et aux méthodes de production relatives à la production de biens primaires 12/.

11. La préférence accordée aux techniques à forte intensité de capital, alliée à l'organisation d'une production de grande échelle orientée vers les marchés urbains importants ou l'exportation, a eu, directement et indirectement, des conséquences néfastes pour les femmes. La raréfaction des possibilités d'emploi pour les hommes - particulièrement les travailleurs non qualifiés - a joué dans le sens des préjugés culturels contre l'emploi des femmes. Quand les emplois créés par le processus de production à forte intensité du capital sont réservés aux femmes, ils le sont dans de mauvaises conditions et uniquement de façon temporaire. Ces conséquences sont jugées si graves que le programme d'action adopté lors de la Conférence sur la réforme agraire appelait les gouvernements à :

11/ The State of Food and Agriculture, 1977 (Rome, FAO, 1978), p. 2 à 9; "Women in the food production, food handling and nutrition, with special emphasis on Africa" (Final report to the Protein-Calorie Group of the United Nations system).

12/ D. H. Mitchnik, "Improving ways of skill acquisition of women for rural employment in some African countries" (WEP 2-18/WP 15) (Genève, OIT, 1977); "Women, technology and the development process" (ILO/W.3/1978); M. Carr, op. cit., p. 21-32; "The role of women in the utilization of science and technology for development" (Addis-Abeba, CEA, 1978); "Appropriate technology for developing countries and the need of rural women" (ESA/ST/AC.7/CRP.3/Add.3); "Report of the round-table discussion on participation of women and their emancipation through the application of science and technology to development" (A/CONF.81/BP/ESCAP); J. Bisilliat, The role of women in the onchocerciasis programme area; the family as the basis of integrated socio-economic development (Rome, FAO, 1978); A. M. Jeay, Rapport préliminaire sur le rôle des femmes dans la préparation et la commercialisation du poisson au Mali (Rome, FAO, 1977); O. Akerele, "Women and the fishing industry in Liberia: measures of women's participation" (ATRCW/SDD/RES/79/04) (Addis-Abeba, ECA, 1979).

"... évaluer les effets négatifs éventuels sur l'emploi et le revenu des femmes de la transformation des schémas économiques traditionnels et de l'introduction de technologies nouvelles, et à prendre les mesures nécessaires pour minimiser ces effets 13/."

12. Le peu de cas que l'on fait, par tradition culturelle, du rôle et des besoins des femmes dans la production rurale, et la prédominance accordée, dans les stratégies de développement rural, à l'accroissement prioritaire de la productivité du secteur moderne, ont eu pour conséquence, au mieux une amélioration limitée, et au pire une dégradation réelle de la situation des femmes en ce qui concerne l'accès à la terre et à l'eau, et ceci même dans le cadre de réformes agraires (WCARRD/INF.3, p. 4-5, 88) 14/. Les difficultés que rencontre le secteur d'activités à faible intensité de capital pour obtenir du crédit et des arrangements bancaires, ajoutées au refus de voir les femmes diriger des unités de production gênent considérablement l'entrée des femmes dans la production de biens secondaires ainsi que leur productivité, et exposent les femmes à l'exploitation des intermédiaires et des spéculateurs sur les marchandises 15/. Des facteurs comparables ont restreint la participation effective, et sur un pied d'égalité, des femmes aux coopératives 16/.

13. Le développement réduit, sinon la stagnation des zones rurales a poussé les hommes à émigrer et les femmes à assumer des responsabilités accrues en tant que chefs de famille, chargés d'assurer la subsistance des leurs 17/. Pour pallier la faiblesse des revenus familiaux, surtout dans les cas où les sources

13/ Rapport de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, sect. IV, D iv).

14/ Les données régionales de la FAO sur l'Amérique latine montrent que de 60 à 80 p. 100 des populations rurales des pays de cette région n'ont pas de terre, ou pas suffisamment pour nourrir une famille de quatre personnes. Etant donné les préjugés culturels profonds et généraux contre les femmes dans cette région, l'accès des femmes pauvres à la terre ne peut de toute évidence qu'être très limité. La CEA a fait savoir que des études détaillées étaient entreprises sur les femmes et la réforme agraire en Ethiopie.

15/ R. Aziz, The role of women in banking and rural credit (Rome, FAO, 1977).

16/ N. Savoye, "Women's co-operative participation and fight against rural poverty" (SYM/78/04); "Rapport du Séminaire sur la femme et les coopératives, Yaoundé, République-Unie du Cameroun, novembre 1977" (CEA/SDD/ATRCW/CAM/78). Une étude sur le rôle des coopératives et des organisations locales dans la mobilisation des femmes au service du développement est en préparation au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires du Département des affaires économiques et sociales internationales.

17/ D. Orlansky et S. Dubrovsky, "The effects of rural-urban migration on women's role and status in Latin America" (Reports and papers in the social sciences, No 41) (Paris, UNESCO, 1978); J. du Guerny, "Migration and rural development: selected topics for teaching and research" (FAO Economic and Social Development Paper, No 3) (Rome, FAO, 1978).

/...

de subsistance sont tarées en raison de la saisie des terres ou de la dégradation de l'environnement, les femmes elles-mêmes sont obligées de travailler sur place pour un maigre salaire, ou d'émigrer vers les villes, ce qui alourdit le fardeau des femmes qui restent pour s'occuper de la famille. Ces facteurs, ajoutés aux obligations que représente la charge de nombreux enfants, à la nécessité de continuer à effectuer la plupart des travaux domestiques et à l'absence d'infrastructures et de services appropriés, ont contribué à augmenter la charge de travail des femmes 18/.

14. En résumé, il semble que les difficiles conditions de vie que connaissent actuellement les femmes rurales, et le caractère négligeable de leur production de biens primaires qui en résulte découlent de la nature de leur intégration au processus de développement. Ce n'est qu'au prix d'une modification radicale des processus fondamentaux que la situation a des chances de s'améliorer. L'expérience des pays qui sont parvenus à changer ces processus est donc riche d'enseignements sans toutefois pouvoir nécessairement s'appliquer à tous les pays en développement. L'expérience chinoise plaide en faveur d'une politique globale en faveur des femmes, prévoyant à la fois des mesures directes et des mesures de soutien, et ceci dans le cadre d'une stratégie globale de développement spécifiquement destinée à créer les conditions favorables à une contribution effective des femmes à la production 19/.

---

18/ Voir les rapports suivants : ILO/W.3/1978; Cynthia Hewitt de Alcántara, "Modernization and the changing life-changes of women in low-income rural families" (E/CEPAL/L.197); et "Contributions to the diagnoses and promotion of the integration of women into the development of Latin America and the Caribbean" (E/CEPAL/CRM.2/L.3), chap. III et IV.

19/ L'étude sur les femmes et le développement rural en Chine parrainée par l'OIT discernait un certain nombre de mesures influant de manière positive les processus immédiatement responsables des conditions entourant les activités productrices des femmes. La programmation de la production mettait l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux grâce à l'activité locale et à l'autosuffisance. Les innovations technologiques spontanées et endogènes étaient fortement encouragées, et leurs résultats largement diffusés. Les termes de l'échange entre les villes et la campagne étaient ajustés en faveur de cette dernière. Des mesures avaient été prises pour stimuler les activités secondaires et tertiaires, y compris des améliorations majeures de l'infrastructure qui occupaient une importante main-d'oeuvre masculine, sans pour autant, de manière générale, l'éloigner des communautés locales. Ce phénomène, conjugué à une demande accrue de biens primaires - et de productions annexes - a ouvert de nombreuses possibilités d'emplois pour les femmes. Ces mesures ont créé un contexte favorable dans le cadre duquel les mesures directes avaient de meilleures chances de réussir.

/...

B. Emploi dans l'industrie et les services

15. Ainsi qu'il a été indiqué, l'égalité des possibilités d'emploi pour les femmes et les hommes dans toutes les branches des secteurs secondaire et tertiaire de l'économie et l'égalité des conditions d'emploi ont été reconnues comme étant, en soi des objectifs fondamentaux du développement. D'autre part, la contribution de la moitié de la population en âge de travailler, si elle est efficacement appliquée à des activités qui utilisent pleinement ses capacités physiques et mentales, permet de produire des articles manufacturés et de fournir des services, c'est-à-dire d'atteindre la plupart des objectifs de développement.

16. On est loin d'y parvenir dans la plupart des pays en développement. Le plus souvent, les femmes ne peuvent accéder qu'à un petit nombre d'emploi dans lesquels les conditions de travail sont généralement peu satisfaisantes. Cependant, la majorité des gouvernements s'emploient à améliorer la formation technique et professionnelle, les coopératives, les activités de développement d'entreprises, l'égalité effective sur le plan juridique, l'aide aux femmes ayant des charges familiales et les dispositions de sécurité sociale (A/34/577, par. 39 à 41). Des mesures sont prises à l'échelle des villages et des petits centres urbains, des secteurs urbains non structurés, et des secteurs urbains organisés concernant aussi bien les activités manufacturières que la fourniture de services. Certains gouvernements ont créé des institutions spéciales, par exemple l'Organisation indienne pour le développement de la petite industrie (Indian Small Industries Development Organization) 20/.

17. Les organismes des Nations Unies appuient activement les efforts des gouvernements. Une réunion préparatoire de l'ONUDI sur le rôle des femmes dans l'industrialisation des pays en développement, tenue en 1978, a dégagé les mesures destinées à renforcer la contribution des femmes et a ébauché des principes directeurs à l'intention de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel 21/. Cette organisation concentre maintenant son attention sur l'effet du processus de redéploiement des industries sur le rôle et la situation des femmes 22/. Une étude préliminaire va être entreprise sur la nature, l'ampleur et les répercussions de la participation des femmes aux processus de production industrielle touchés par le redéploiement. Des études concernant certains secteurs industriels devraient être entreprises - la première étant consacrée aux industries alimentaires.

---

20/ D. Jain, N. Singh, A. Ghaiya, "Role of rural women in community life-case study : India" (PSA/EGM/DWORA/3).

21/ Rapport (ID/WG.282/23), et D. Gaudart, "Le rôle des femmes dans l'industrialisation des pays en développement" (ID/WG.283/5).

22/ "Redéploiement des industries des pays développés vers les pays en développement : note du secrétariat de l'ONUDI" (ID/CONF.4/9).

18. Les programmes entrepris par l'ONUDI portent sur les domaines suivants : élaboration de normes, protection contre les travaux dangereux, malsains et condamnables sur le plan moral, dans le cadre de son Programme international pour l'amélioration des conditions et du milieu de travail, rassemblement, contrôle et recherche des données et assistance technique. Les programmes visent à améliorer la formation professionnelle et technique et veiller à ce que les conditions de travail soient satisfaisantes et à ce que les femmes bénéficient des prestations de maternité et de sécurité sociale prévues 23/. A la suite du colloque de 1975 sur les femmes et la prise des décisions, l'Institut international d'études sociales a tenu en 1978 un colloque sur les femmes et les relations industrielles, limité aux pays industrialisés, mais on espère en organiser un autre à l'intention des pays en développement.

19. D'après les études mondiales et régionales de la FAO, il apparaît que les activités productrices de revenus dans la sylviculture et la pêche ainsi que dans le traitement des produits agricoles reçoivent un appui de plus en plus grand. Le programme d'action adopté par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural est fondé sur le principe que l'installation d'industries dans les zones rurales crée des liens nécessaires entre l'agriculture et le développement industriel qui promettent de les renforcer l'une et l'autre. Le rôle essentiel des femmes dans les activités non agricoles aussi bien qu'agricoles y est reconnu 24/. Outre ses travaux en ce qui concerne l'enseignement et la formation, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a entrepris ou parrainé des recherches sur divers aspects se rapportant à la question, notamment la migration des campagnes vers les villes 25/. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'Union postale universelle ont appuyé l'amélioration de la formation et des possibilités d'emploi offertes femmes dans leurs domaines de compétence propres. L'Organisation mondiale de la santé appuie l'expansion rapide de l'emploi des femmes dans les services de santé. La CEA a proposé une approche globale d'un type d'industrialisation auquel les femmes pourraient participer sans subir de discrimination (E/CN.14/ATRCW/77/WD.3). Comme il avait été décidé au cours des journées d'étude sur la coopération technique entre pays en développement organisées en 1978 par le Centre de l'Asie et du Pacifique pour la femme et le développement, le Centre a fait établir des études sur la place des femmes dans l'industrie 26/. Un rapport sur un projet multinational

---

23/ Voir les rapports suivants : "Rapport du BIT", (E/CN.6/631) et ILO/W.8/1979.

24/ Rapport de la Conférence sur la réforme agraire et le développement rural, p. 3, 11, 12, 15 et 44.

25/ D. Orlansky et S. Dubrowsky, op. cit.

26/ Voir A. Tcheknavorian-Asenbauer, "Intégration des femmes dans l'industrie" et V. Thesanguan, "La situation des femmes et leur contribution à l'industrie alimentaire en Thaïlande" (Bangkok, CESAP, 1978).

parrainé par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et par la FAO, concernant la promotion et la formation des femmes rurales à des activités de groupe productrices de revenus a analysé divers projets destinés à aider les femmes 27/.

20. Aucune évaluation globale de l'effet des mesures récentes n'est disponible. Il apparaît toutefois que les progrès accomplis demeurent relativement limités. En Amérique latine, des analyses statistiques ont révélé qu'aux premiers stades de l'industrialisation, les taux de participation des femmes baissent - la petite industrie et les services locaux étant éliminés par des entreprises à forte intensité de capital situées dans de grandes agglomérations. Ensuite, à mesure qu'un marché de masse se développe, la participation des femmes augmente, celles-ci travaillant dans les industries manufacturières en expansion comme les textiles et dans toute une gamme de services (E/CEPAL/L.206). Mais cela ne signifie pas qu'il en résultera une amélioration qualitative. L'évaluation statistique de la participation des femmes aux secteurs secondaire et tertiaire pose de très graves problèmes. Quoi qu'il en soit, le pourcentage des femmes employées dans l'administration et la gestion est révélatrice. Dans 10 seulement des 40 pays en développement pour lesquels on dispose de données, les femmes employées dans l'administration représentent plus de 15 p. 100 du nombre total des personnes employées. Sur 37 pays en développement, le pourcentage de femmes de 15 à 59 ans employées à des occupations principalement urbaines est inférieur à 20 p. 100 dans 23 cas et n'est jamais supérieur à 50 p. 100 28/.

---

27/ "Learning from rural women : village level success cases of rural women's group income-raising activities" (Apprendre des femmes rurales : quelques exemples réussis d'activités de groupe productrices de revenus, entreprises au niveau du village par des femmes rurales) (Bangkok, CESAP, 1979). La CESAP envisage de mener un vaste programme d'études sur la situation des jeunes femmes dans les secteurs de l'industrie et des services, ainsi que des femmes dans les secteurs structurés et non structurés; et sur l'influence de certains projets de développement industriel sur la condition des femmes à Fidji, en Inde, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Tuvalu.

28/ Annuaire des statistiques du travail, 1977 et 1978 (Genève, Bureau international du Travail, 1977 et 1978); Annuaire démographique 1975, 1976 et 1978 (Publication des Nations Unies, Numéros de vente : E/F.76.XIII.1, E/F.77.XIII.1 et E/F.78.XIII.1); et évaluations de la Division de la population du Secrétariat des Nations Unies. Les occupations principalement urbaines correspondent aux catégories 0 à 5 et 7 à 9 de la classification de l'Organisation internationale du Travail.

21. L'évaluation des causes de cet effet relativement limité montre que les mesures directes n'ont pas encore reçu une priorité suffisante. Une étude récente des mesures prises par les gouvernements a fait apparaître une activité considérable, mais consistant en mesures mal coordonnées qui touchent un très petit nombre de femmes, sans qu'il soit prêté assez d'attention à la nécessité d'adapter en même temps un environnement social négatif à bien des égards (A/34/577, par. 38 à 41). Selon les rapports de la CEA, on ne s'est guère préoccupé de prendre des mesures visant à stimuler l'industrie dans les villages et les petites villes. Selon le rapport de l'OIT, dans bien des cas, les travailleuses indiennes n'ont pas bénéficié des divers plans de formation, qui visent en général des occupations devenues moins intéressantes et leur offrant moins de possibilités d'emploi. La formulation et l'application de programmes en faveur des femmes dans le secteur urbain non structuré paraissent particulièrement difficiles 29/. En Chine, en revanche, les femmes accèdent de plus en plus nombreuses aux emplois à plein temps ou à temps partiel dans des industries manufacturières "auxiliaires" et dans une gamme sensiblement élargie de services locaux 30/.

22. Les programmes de nombreux organismes des Nations Unies sont d'origine relativement récente et n'ont encore qu'une portée limitée, et il n'a pas été formulé de stratégie interorganisations vigoureuse pour l'emploi des femmes dans les secteurs secondaire et tertiaire en milieu urbain, analogue à celle concernant la production primaire en milieu rural qui a été préparée sous la direction de la FAO. Ainsi, tout en reconnaissant l'importance que revêtent pour les femmes ses programmes de développement urbain, d'emploi et d'activités productrices de revenus, la Banque mondiale a noté qu'il n'était pas encore possible d'en mesurer les effets avec précision 31/.

23. Selon l'OIT, le rôle des femmes dans l'industrie des pays en développement ne pouvait être isolé des préoccupations relatives au nouvel ordre économique international. L'OIT a jugé que les programmes sectoriels et la législation ne suffisaient pas pour assurer l'égalité et n'avaient de chances de réussir que dans le contexte de stratégies plus larges, qui dans bien des cas supposaient une restructuration de l'économie nationale 32/. Les tendances de répartition des industries dans le monde ont des répercussions plus ou moins favorables sur l'emploi des femmes. Dans un rapport de l'ONUDI, on a noté que la main d'oeuvre travaillant dans les industries de traitement des exportations et dans celles spécialisées dans la sous-traitance internationale se composait principalement de femmes, âgées de 15 à 25 ans et occupant des emplois non qualifiés (ID/CONF.4/9, p. 21). L'OIT souligne que les efforts déployés pour accroître la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale auront

---

29/ E/CN.14/ATRCU/77/WD.3 et I. Palmer et U. von Buchwald, op. cit.

30/ Voir E. Croll, op. cit. et A/34/577, par. 47 à 49. D'après les résultats provisoires d'une monographie sur l'expérience de la République populaire démocratique de Corée entreprise par le Service de la promotion de la femme du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires une transformation substantielle était intervenue, les femmes participant largement aux activités secondaires et tertiaires, tant en zone rurale qu'en zone urbaine, généralement à égalité avec les hommes. Mais, dans l'ensemble, les conditions sociales avaient été particulièrement favorables.

31/ "Recognizing the 'invisible' woman in development : ..."

32/ Voir "Les femmes dans l'industrie des pays en développement" (ILO/W.6/1978) et A/34/577, par. 44.



inévitablement un effet considérable sur les possibilités d'emploi offertes aux femmes et sur leurs conditions de vie et de travail et que l'on s'inquiète beaucoup à l'idée que les femmes risquent de moins bénéficier de cet accroissement que les hommes 33/.

24. Le choix d'une stratégie appropriée d'industrialisation est de la plus haute importance pour faire participer effectivement les femmes au développement national. Les stratégies différeront d'un pays à l'autre, en fonction de la différence des situations. Dans les phases initiales et intermédiaires de l'industrialisation, les possibilités offertes aux femmes semblent les plus prometteuses s'il existe une large autonomie aux niveaux local et sous-régional, les efforts portant en priorité sur la satisfaction des besoins locaux en biens et services de base, à l'aide d'une technologie intermédiaire. Si l'autosuffisance est assurée au niveau local grâce à la diversification et à l'expansion des industries manufacturières et des services, les femmes auront de nombreuses possibilités d'occuper des emplois mieux rémunérés et de concilier le travail à temps partiel avec les charges domestiques et familiales.

---

33/ "Industrialisation et progrès social" (contribution de l'OIT au Rapport intérimaire de l'ONUDI sur la mise en application de la Déclaration et du Plan d'action de Lima : Rapport intérimaire), cité dans le "Rapport de l'OIT ...".

### C. Éducation

25. L'éducation des femmes est non seulement un objectif fondamental du développement mais aussi un moyen d'atteindre d'autres objectifs. Selon un rapport de l'UNESCO, l'égalité des chances pour les filles et les femmes en matière d'enseignement est un préalable essentiel à l'amélioration de la condition féminine dans tous les domaines 34/. Il est avéré que l'épanouissement personnel des femmes, leur santé, leur comportement reproducteur, leurs possibilités d'emploi et leur condition socio-politique s'améliorent avec leur niveau d'instruction. De même, on reconnaît généralement que des femmes plus instruites peuvent jouer un rôle certain en ce qui concerne la santé, la prospérité et les études de leurs enfants, la gestion de la vie familiale et des affaires communautaires et peuvent apporter une contribution productive à l'économie nationale.

26. En théorie, dans tous les pays garçons et filles bénéficient à égalité de l'enseignement primaire et secondaire. De plus, bien des gouvernements, reconnaissant que la discrimination et l'inégalité existent dans la pratique, tentent de rétablir l'équilibre à l'aide de mesures spéciales (A/34/577, par. 11 à 16).

27. De vastes programmes internationaux entrepris par l'UNESCO, la Banque mondiale 35/ et bien d'autres organismes viennent appuyer ces efforts nationaux. La FAO a décrit ses programmes dans ses études régionales. Dans le Programme d'action adopté par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, il est recommandé que les gouvernements envisagent de prendre des mesures pour encourager l'éducation des femmes, scolaire ou non scolaire 36/.

---

34/ "Rapport sur les programmes et activités de l'UNESCO concernant les femmes" (UNESCO, Paris, 1979) et "Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur ses activités intéressant spécialement la femme" (E/CN.6/632). Ce dernier document est une mise à jour des renseignements détaillés figurant dans le rapport que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur ses activités intéressant spécialement la femme avait présenté à la Commission de la condition de la femme à sa vingt-septième session (E/CN.6/615). Le premier a été établi en vue des réunions régionales préparatoires de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Pour préparer la présente section, on a aussi utilisé le rapport du Directeur général à la Conférence générale de l'UNESCO, à sa vingtième session, qui a eu lieu à Paris en 1978, intitulé "Contributions de l'UNESCO à l'amélioration de la condition de la femme" (20/C/17), et les observations que l'UNESCO a communiquées au Secrétaire général conformément à la résolution 33/184 de l'Assemblée générale relative au rôle des femmes dans le domaine de l'enseignement et dans les domaines économique et social.

35/ "Recognizing the 'invisible' woman in development ...", p. 2 à 6.

36/ Rapport de la Conférence mondiale sur la réforme agraire ... p. 12 et 13 [sect. IV.D. i) iii)].

/...

Le BIT s'intéresse surtout à la formation professionnelle et technique 37/. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) fournit depuis longtemps un appui pour l'éducation des filles et l'OMS pour l'éducation et la formation sanitaires. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine et dans le Proche-Orient (UNRWA), en collaboration avec l'UNESCO, s'occupe de l'éducation et de la formation des filles et des femmes parmi les réfugiés palestiniens 38/. Parmi les commissions régionales, la CEA, par l'intermédiaire du Centre africain de formation et de recherche pour la femme, a mis au point d'importants programmes de formation technique et professionnelle, surtout dans le domaine de la production primaire 39/. Les études faites par chacune des commissions régionales, et les rapports et projets de programmes pour la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour la femme qui ont été adoptés à ces réunions, soulignent l'importance d'une conception plus générale de l'éducation des filles et des femmes.

28. Les indicateurs quantitatifs - effectifs scolaires - n'indiquent que partiellement l'effet des mesures directes. En 1978, le taux d'inscription par groupe d'âge pour les filles de 6 à 11 ans était encore inférieur à 40 p. 100 dans 30 des 96 pays en développement pour lesquels on disposait de renseignements. En ce qui concerne les filles de 12 à 17 ans, il était inférieur à 40 p. 100 dans 55 pays sur 95. Sur l'ensemble des filles inscrites dans des écoles secondaires, celles qui suivaient des cours de formation technique et professionnelle (écoles normales exclues) ne représentaient plus de 20 p. 100 que dans 9 pays sur 82. Dans sept pays seulement sur 93, la proportion de jeunes filles et jeunes femmes de 18 ans à 23 ans suivant de tels cours dépassait 20 p. 100. En ce qui concerne la proportion de femmes faisant des études supérieures, de sciences naturelles, d'ingénierie et d'agriculture, elle ne dépassait 20 p. 100 de l'ensemble des étudiantes que dans 17 pays sur 77. D'après des données plus limitées concernant le niveau d'alphabétisation recueillies dans 46 pays en développement entre 1970 et 1977, il n'y avait que 13 de ces pays où plus de la moitié de la population féminine de plus de 15 ans était alphabétisée 40/.

---

37/ Voir les rapports suivants : "Rapport du BIT ..." (E/CN.6/631); A/34/577; ILO/W.5/1979; G. Standing, "L'instruction et l'activité économique des femmes" Revue internationale du travail (Genève), vol. 114, No 3 (novembre-décembre 1976); Education pour le développement (5<sup>me</sup> Conférence régionale africaine, Abidjan, 1977) (Rapport III) (Genève, BIT, 1977); Ghana : National vocational training programme : project findings and recommendations (Genève, BIT, 1978); Income generating skills for women in Asia (Genève, BIT, 1978); et Conditions de travail : formation professionnelle et emploi des femmes, op. cit., deuxième partie.

38/ Voir les rapports suivants : Benchmarks in education (Vienne, UNRWA, 1979); Annuaire statistique 1977-1978 (Vienne, UNRWA-UNESCO, 1979); Ramallah Women's Training Centre (Vienne, UNRWA, 1979).

39/ Voir "Course of action programmes and activities, Centre africain de formation et de recherche pour la femme : rapport biennal 1977/1978" (ARCC/ATRCW01/09).

40/ Annuaire statistique, 1977 (Paris, UNESCO, 1978), tableaux 1.4, 3.2, 4.5. On trouvera un résumé plus détaillé dans le rapport du Secrétaire général (A/34/577), par. 6 à 8.

/...

29. Bien des pays ont fait récemment des progrès très nets. D'après l'UNESCO, l'étude des tendances futures indique que pendant la décennie qui commence, le nombre de filles inscrites dans les écoles primaires atteindra un niveau relativement élevé, mais que leur proportion sera encore insuffisante dans les établissements secondaires et supérieurs et dans les sections scientifique et technique 41/. Ceci donne à penser que les obstacles au progrès risquent d'être extrêmement puissants. Le taux de croissance démographique étant élevé dans beaucoup de pays, certains gouvernements estiment que même si une plus forte proportion de femmes bénéficient des mesures prises, dans l'absolu le nombre de femmes illettrées ou peu instruites continuera à augmenter. Du point de vue qualitatif, la situation est également inacceptable, bien que plus difficile à apprécier. La qualité de l'enseignement est médiocre, les programmes peu adaptés, l'absentéisme trop fréquent, les taux d'abandon scolaire sont élevés, la proportion de filles qui font des études secondaires et supérieures est faible et la gamme de programmes techniques et scientifiques est trop étroite.

30. Dans un rapport de l'UNESCO, on a signalé qu'il peut être difficile de déterminer avec précision l'effet de ses programmes sur un groupe donné de la population dans les communautés intégrées où le principe de non-discrimination est totalement respecté. Cependant, elle a commencé à établir, pour chacun de ses programmes, un bilan de l'effet obtenu. La conclusion de l'UNESCO est la suivante : "s'il est certainement trop tôt pour évaluer l'effet des programmes de l'Organisation sur la condition féminine à l'échelle internationale, il apparaît en tout cas que les études, séminaires et cours de formation, reportages et publications ont contribué à faire mieux reconnaître le rôle important joué par les femmes dans la société et à préciser la nature des obstacles rencontrés par les femmes pour améliorer la situation actuelle" 42/.

31. Bien que l'on admette généralement qu'il est toujours avantageux d'élever le niveau d'instruction, on n'a pas essayé systématiquement de mesurer l'influence globale que des femmes mieux armées intellectuellement pouvaient avoir sur le développement national. Dans l'ensemble, on reconnaît les causes de cet état de choses qui n'en est pas moins inacceptable, mais il faut étudier plus en détail la façon précise dont les divers facteurs en jeu y contribuent dans tel ou tel contexte social. En ce qui concerne les mesures directes, il convient de noter que bien des gouvernements ne leur ont donné que récemment une haute priorité. Or, il faut du temps pour disposer de l'équipement, du personnel et des fournitures nécessaires; il en faut aussi pour qu'avant d'atteindre un niveau supérieur, les filles acquièrent une instruction de base. Souvent, il faut réviser les arrangements de planification et de gestion. Certes, beaucoup de ces problèmes perdront de leur acuité avec le temps, mais, d'autre part, il ne faut pas oublier que les générations futures seront sensiblement plus nombreuses.

---

41/ Trends and projections of enrolment by level of education and by age (Paris, UNESCO, 1977), tableau VII, p. 72 à 81.

42/ "Rapport de l'UNESCO ...", (E/CN.6/632), par. 100.

32. Beaucoup de gouvernements ont reconnu que pour atténuer les problèmes découlant de situations particulières, il fallait adapter la stratégie globale du développement surtout en ce qui concerne les zones rurales (A/34/577, par. 11 à 17). L'optique de l'UNESCO a évolué de façon analogue à la suite de l'évaluation faite depuis 1967/1968 d'un programme à long terme qui avait été lancé pour faciliter l'accès des femmes à l'enseignement et aux carrières scientifiques et techniques et pour étudier les obstacles socio-économiques qui s'y opposaient. La Conférence générale de l'UNESCO, à sa dix-neuvième session, a conclu que "les efforts visant à intégrer les femmes au développement ne peuvent être couronnés de succès que si les préoccupations des femmes sont prises en considération dans les autres programmes" et que "l'intégration des femmes au processus de développement dans tous les pays, à l'instar de la planification et du déroulement du développement lui-même, exige une approche interdisciplinaire unifiée" 43/. Le Directeur général a noté que

"en ce qui concerne l'objectif relatif à la condition de la femme et à la participation de la femme au développement, l'approche adoptée à un caractère plus dynamique; elle prend davantage en considération les mutations qui interviennent sous l'effet tant des changements socio-économiques que de l'action militante des femmes elles-mêmes. La nouvelle analyse à laquelle il a été procédé met d'autre part en lumière certains risques que peut comporter l'action en faveur du développement si la situation des femmes n'est pas l'objet d'une attention suffisante : il faut s'assurer que les stratégies pour le développement ne s'inspirent pas de schémas préconçus, laissant les femmes de côté..." 44/.

33. Pour préciser en quoi l'élévation du niveau d'instruction des filles et des femmes, la condition de la femme et l'environnement social sont liés, l'UNESCO a mis au point un important programme de recherche 45/. Ainsi, il y a eu un progrès notable pour la majorité des femmes dans quelques pays et pour certaines d'entre elles seulement dans d'autres pays. Du fait qu'on se rend compte d'une part de la complexité des facteurs dont dépend la condition de la femme - donc l'inclination qu'ont les femmes à s'instruire - et d'autre part de l'importance qu'il y a à tenir compte d'éléments intermédiaires généraux et des causes sous-jacentes, on peut s'attendre à de nouveaux progrès réels pendant la décennie qui commence.

---

43/ Cité dans le "Rapport de l'UNESCO..." (E/CN.6/632), par. 89.

44/ "Rapport sur les programmes de l'UNESCO ...".

45/ La voie à suivre pour définir les stratégies dans les domaines de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'emploi a été étudiée dans cinq pays (Argentine, Côte d'Ivoire, Liban, Sierra Leone et Sri Lanka); voir "Report on the relationship between educational opportunities and employment opportunities for women" (ED-74/WS/56). Quatre monographies ont été publiées séparément : Argentine (ED-74/WS/3); Côte d'Ivoire (ED-74/WS/13); Sierra Leone (ED-74/WS/14); Sri Lanka (ED-74/WS/2). Au cours de la période 1977-1979, des études spécifiques ont été entreprises dans cinq pays (Égypte, Hongrie, Inde, Nigéria et Trinité-et-Tobago) dans le but de promouvoir l'égalité des chances dans l'emploi pour les mères qui travaillent et d'améliorer la qualité de l'enseignement destiné aux jeunes enfants : "Comparative report on the role of working mothers in early

(Suite de la note page suivante)

(Suite de la note 45/)

childhood education in five countries" (ED-78/WS/71). Les monographies suivantes ont été publiées séparément : Egypte, 1977 (ED-77/WS/152); Hongrie, 1976 (ED-77/WS/35); Trinité-et-Tobago, 1977 (ED-78/WS/4); Nigéria, 1977 (ED-78/WS/3); Inde, 1977 (ED-77/WS/49). Au cours de la période 1977-1980, des études ont été effectuées dans sept pays sur les différences de programmes et de qualité de l'enseignement pour les garçons et les filles dans les écoles secondaires et les écoles normales : ED-78/WS/112, 115, 116, 127 et 131; ED-79/WS/3. Des études sur le problème des abandons scolaires dans les petites classes ont commencé en 1977. En 1980, les commissions nationales de l'UNESCO de quatre pays en développement s'attacheront à identifier et à éliminer les obstacles qui entravent l'accès des femmes à l'enseignement et à la formation dans les domaines techniques et scientifiques. Un important programme d'échanges de renseignements et de données d'expérience au moyen de publications, de séminaires, de groupes consultatifs et de bourses d'études a été entrepris. En septembre 1976, une réunion d'experts sur l'orientation pédagogique et professionnelle des jeunes filles et des femmes a été organisée; voir "Rapport final" (ED-76/CONF.636/5).

/...

D. Santé

34. Le droit à une bonne santé est un droit fondamental pour tous et un objectif essentiel du développement. En outre, les jeunes filles et les femmes auxquelles ce droit est garanti peuvent bénéficier pleinement de l'éducation, assumer leurs fonctions reproductrices avec des risques moindres pour leur santé et celle de leurs enfants et contribuer efficacement aux activités économiques, sociales, culturelles et politiques de la famille, de la collectivité et du pays. Toutefois, ces objectifs sont très loin d'être atteints.

35. Afin de réaliser plus rapidement des progrès, les pays en développement se sont efforcés de résoudre les problèmes sanitaires des jeunes filles et des femmes de façon sensiblement différente ces cinq dernières années : ils ont adopté notamment le concept de soins de santé primaires qui, d'après la Déclaration d'Alma-Ata est "le moyen qui permettra ... à tous les peuples du monde d'atteindre d'ici l'an 2000 un niveau de santé qui leur permette de mener une vie socialement et économiquement productive" <sup>46/</sup>. Les soins de santé primaires constituent une politique d'ensemble qui intéresse quasiment tous les aspects de la vie de la collectivité.

36. L'Organisation mondiale de la santé traduit actuellement ces politiques en programmes dont l'objectif général est d'améliorer les soins de santé familiale, en particulier les soins de santé maternelle et infantile et la planification de la famille, dans le cadre d'un service de santé complet, en mettant l'accent sur les soins de santé primaires. L'éducation sanitaire est jugée particulièrement importante pour les femmes, étant donné la situation cruciale qu'elles occupent dans la famille et leur rôle traditionnel dans les soins de santé. Des changements radicaux dans la conception même du personnel sanitaire sont jugés nécessaires et un plus grand nombre de femmes devraient, notamment, être affectées à la planification et à l'administration du secteur sanitaire. L'OMS insiste sur la nécessité d'assurer l'approvisionnement en eau salubre, d'élaborer à l'intention des mères des programmes éducationnels systématiques portant sur l'utilisation hygiénique de l'eau, de prévenir la malnutrition chez les femmes enceintes ou en période de lactation et d'encourager l'allaitement naturel <sup>47/</sup>. Les autres organismes des Nations Unies coordonnent étroitement

---

<sup>46/</sup> Rapport de la Conférence internationale sur les soins de santé primaires, Alma-Ata (URSS), 6 au 12 septembre 1978 (E/ICEF/L.1387), annexe, sect. V.

<sup>47/</sup> Rapport de l'OMS sur ses activités présentant un intérêt particulier pour les femmes (E/CN.6/629, p. 6 et 7). Des détails supplémentaires figurent dans un document qui a été établi à l'intention de l'OMS par le PNUD comme contribution à l'évaluation pour l'avenir de l'efficacité des efforts déployés ces dernières années pour faire participer plus activement les femmes des zones rurales au développement, et qui a été communiqué pour faciliter l'établissement du présent rapport : M. Bekele, Rural women in health and development (Genève, OMS, 1979).

leurs activités dans ce domaine avec l'OMS. Le FISE 48/, l'OIT 49/, la Banque mondiale 50/, l'UNRWA 51/ et les commissions régionales 52/ mettent en oeuvre des programmes portant sur tous les aspects de la recherche, de la formation et de l'assistance technique. La FAO souligne que le niveau général de la santé ne saurait être amélioré dans le contexte technique étroit de la médecine, et qu'il nécessite des actions entreprises dans un vaste ensemble de mesures socio-économiques (CMRADR/INF.3, p. 7 à 9).

37. Les mesures prises jusque-là étant insuffisantes, des stratégies révisées ont dû être adoptées. La mise en oeuvre de celles-ci est encore trop récente dans la plupart des pays en développement à économie de marché pour qu'on puisse en évaluer l'impact; toutefois, dans les pays en développement à économie planifiée où ces politiques sont appliquées depuis plus longtemps, des progrès considérables ont été réalisés (A/34/577, par. 74). En tout état de cause, les évaluations sont extrêmement difficiles car il n'est guère aisé d'établir une distinction entre les conséquences directes des mesures de santé, les conséquences indirectes des améliorations apportées à l'environnement immédiat et les effets du développement en général. Les taux de mortalité ont une moins grande utilité que les indicateurs de la situation sanitaire, mais ils permettent de parvenir à des estimations à partir des données démographiques disponibles, évaluées par rapport à des modèles théoriques éprouvés. L'espérance de vie moyenne des femmes à la naissance demeure inférieure à 50 ans dans 36 des 102 pays en développement pour lesquels des estimations ont pu être établies (A/34/577, par. 58).

38. Il ressort d'une récente étude qu'il existe des différences énormes de classe et que ce sont là les principaux facteurs contribuant aux écarts séparant les zones rurales des zones urbaines. En Afrique, bien que les données disponibles soient tout à fait insuffisantes, la situation est préoccupante. En Asie, il n'y a pas eu de baisse sensible du taux de mortalité, et dans certains pays, les améliorations qui avaient commencé à poindre se sont interrompues. De fait, le taux de mortalité est plus élevé parmi les femmes que les hommes,

---

48/ Voir E/ICEF/L.1386; E/ICEF/L.1387 et Add.1; K. C. Gautam, "Advocacy for the integration of women in development : a guide for UNICEF programme officers" (UNICEF Knowledge Network on Women, Paper No 1) (New York, FISE, 1979).

49/ Voir Employment of women with family responsibilities (Genève, OIT, 1978); et Rapport de l'OIT ..., (E/CN.6/6...).

50/ "Recognizing the 'invisible' woman in development : ...", p. 14-20.

51/ Rapport annuel du Directeur de la santé, 1978 (Vienne, UNRWA, 1979), p. xv, 6-8; voir également "Rapport du Secrétaire général sur les besoins des enfants réfugiés palestiniens en matière de santé" (A/33/181).

52/ Voir "Applied nutrition rural prototype in a Philippine village, a case study on rural women's role in community life" (PSA/EGM/DWORA/1) (Bangkok, CESAP, 1978), et "Manual on child development, family life and nutrition" (Addis-Abeba, ECA/ATRCW et FAO, 1978).

/...



principalement en raison des décès liés à la maternité. En Amérique latine, il semble que le rythme des améliorations se soit ralenti. Cette situation est due à un environnement économique généralement défavorable et non à une détérioration des services de santé /(E/CN.9/XX/CRP.1), p. 160-246/. Toutefois, dans un document intitulé Report to the Latin American Regional Conference for the World Conference of the United Nations Decade for Women, le Bureau sanitaire panaméricain de l'Organisation panaméricaine de la santé se montre plus optimiste. Ainsi donc, bien que des améliorations soient en vue pour certaines femmes, il est probable que pour la majorité d'entre elles cependant, les tendances soient stationnaires, voire même négatives; à tout le moins, on ne voit pas d'amélioration rapide et généralisée de la santé des femmes et les projections des tendances actuelles pour l'an 2000 montrent encore des taux de mortalité absolument inacceptables dans de nombreux pays. Pour les spécialistes la situation reste insatisfaisante car ils constatent une détérioration grave de la situation de nombreuses femmes, notamment dans les pays en développement et parmi les groupes à revenus plus faibles 53/. On ne peut pas supposer non plus, même si l'état sanitaire de la population s'améliore, que le développement national en bénéficiera directement car des contraintes font obstacle à la contribution efficace d'une femme, même en bonne santé.

39. Suite à une récente réévaluation, les pays en développement ont élaboré des mesures de santé et des politiques d'appui élargies répondant aux besoins de la plupart des femmes. Une grande difficulté semble tenir à l'application de ces politiques du fait que c'est un processus qui exige des gouvernements non seulement un accroissement, somme toute normal, des ressources mais aussi une modification sensible de tous les concepts ayant cours dans le domaine de la santé pour pouvoir surmonter, dans certains cas, l'inertie des institutions, ce qui requiert une volonté politique énorme. De nombreux gouvernements ont fait observer que les récentes fluctuations dans les relations économiques et financières internationales avaient aggravé leur situation financière. Cependant, le principal obstacle aux progrès semble être l'importance des processus négatifs de développement qui touchent la plupart des femmes et mettent en échec les efforts des gouvernements. A la réunion de 1978 sur les femmes et la santé familiale, les participants ont conclu que la grave détérioration qui semble se produire dans la situation de nombreuses femmes, notamment dans les pays en développement et parmi les groupes à faible revenu, était due en grande partie à un processus de marginalisation socio-économique résultant des modes de développement en vigueur qui ne tiennent pas suffisamment compte des besoins des moins privilégiés (A/34/577, par. 62). Par ailleurs, les femmes ont des responsabilités et un travail accrus du fait de la migration des hommes. Aujourd'hui, de plus en plus de femmes sont chefs de famille. La dislocation des familles, les tensions et l'épuisement qui en résulte ont peut-être contribué à l'accroissement de la violence dans les ménages, dont les femmes sont souvent les victimes. Dans certaines régions, les risques pour la santé qu'entraînent les diverses formes

---

53/ "Report of the meeting on women and family health 27-30 November 1978" (FHE/79.1), p. 4, cité dans M. Bekele, op. cit., Annexe III.

de clitoridectomie ont été identifiés et il faut agir de toute urgence pour éliminer de telles pratiques 54/.

40. L'application de la stratégie des soins de santé primaires permet de lutter contre ces facteurs défavorables de l'environnement, mais il faut également modifier en profondeur les stratégies globales de développement. Ainsi, on a fait observer à l'article III de la Déclaration d'Alma-Ata que :

"Le développement économique et social, fondé sur un nouvel ordre économique international, revêt une importance fondamentale si l'on veut donner à tous le niveau de santé le plus élevé possible et combler le fossé qui sépare sur le plan sanitaire les pays en développement des pays développés. La promotion et la protection de la santé des peuples est la condition sine qua non d'un progrès économique et social soutenu en même temps qu'elles contribuent à une meilleure qualité de la vie et à la paix mondiale" 55/.

---

54/ "Report of the Seminar on traditional practices affecting the health of women, Khartoum, Soudan, 10-15 février 1979" (FHE/79.1), p. 9-10.

55/ Voir E/ICEF/L.1387, annexe, sect. V.

III. MOYENS DE PROMOUVOIR DES POLITIQUES DE PARTICIPATION  
EFFECTIVE ET D'INTEGRATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT

41. L'objet de la présente section est de répondre à la question suivante : "Comment promouvoir des politiques de participation effective et d'intégration des femmes au développement?" Il y est tenu compte des incidences sur les décisions à venir que pourra avoir l'évaluation, exposée à la section II, de l'impact qu'ont les politiques en faveur de la femme sur le développement national. Les facteurs immédiats, intermédiaires et sous-jacents, seront examinés séparément, d'abord au plan des politiques nationales, ensuite au niveau des politiques d'appui du système des Nations Unies. On étudiera enfin les éléments dont il faudra tenir compte dans les stratégies internationales visant à modifier l'ordre économique mondial.

A. Moyens de favoriser l'adoption de mesures influant  
directement sur le sort de la femme

1. Au niveau gouvernemental

42. Les études et analyses résumées à la section II montrent que tous les aspects négatifs de la condition féminine se recourent. C'est pourquoi il est rare que des mesures tendant à améliorer certains aspects seulement de la situation soient réellement efficaces, car les autres éléments constitutifs viennent sans cesse en contrecarrer les effets. Aussi est-il indispensable que les gouvernements adoptent un ensemble de mesures dont l'application soit programmée soigneusement. Il se peut qu'ils aient à choisir entre deux optiques : donner la priorité aux groupes les plus désavantagés ou l'accorder à certains groupes clefs dont l'avancement est susceptible de se faire sentir le plus vite dans le reste du pays. Dans cette dernière hypothèse, il faudrait soigneusement préparer l'action, de manière à en étendre les bienfaits le plus rapidement possible à la population féminine tout entière. Il conviendrait par ailleurs d'analyser attentivement les incidences qu'auraient d'autres politiques. Ce qui caractérise les mesures prises par la majorité des gouvernements, c'est une certaine dispersion, un manque de coordination. On détecte toutefois une tendance de bon augure à regrouper les efforts. Assurément l'indice le plus encourageant en est la création de mécanismes institutionnels appropriés ou l'amélioration de ceux qui sont en place. Ce qu'il faut, c'est donner aux mesures déjà prises le temps de porter fruit, stimuler les échanges intergouvernementaux, faire preuve de volonté politique et donner aux femmes la possibilité d'intervenir à part entière à tous les stades de la formulation des politiques et de la planification.

2. Au niveau intergouvernemental

43. Sur le plan des organisations internationales et de leurs programmes d'appui, les tendances qui se dégagent sont encourageantes. Des organisations comme la FAO, l'OIT, l'OMS et l'UNESCO s'orientent nettement vers une approche plus globale et une coordination plus étroite. Dans le contexte des recherches visant à déterminer quels sont les groupes sociaux - et ils représentent un pourcentage élevé de la population - auxquels le développement ne profite pas, quand il ne leur nuit pas, ces organisations ont découvert que dans l'un et l'autre cas les femmes venaient en

/...

tête de liste. La CEA est de toutes les commissions régionales celle qui appuie le plus activement la prise de mesures directes et la mise en place de mécanismes institutionnels plus solides au plan national, ainsi que la création d'institutions d'appui à l'échelon tant sous-régional que régional 56/. La CEPAL a elle aussi préconisé la création d'institutions régionales de ce type 57/. Le Comité du développement social de la CESAP a approuvé le résumé d'un programme régional quinquennal visant à donner beaucoup plus d'ampleur à ses activités 58/. Cependant, le manque de ressources a empêché de procéder au rassemblement systématique des données et à leur analyse scientifique, et de tenir un nombre suffisant de journées d'étude et de colloques 59/.

---

56/ Voir les rapports suivants : "Course of action programmes and activities : African Training and Research Centre for Women: Biennial Report 1977/78" (ARCC/ATRCW01/09); "Rapport de la Conférence régionale sur la mise en oeuvre des plans nationaux, du Plan régional et du Plan mondial d'action pour l'intégration des femmes au développement (Nouakchott, Mauritanie, 27 septembre-2 octobre 1977)" (E/CN.14/ECO/128/Rev.1 - E/CN.14/ATRCW/77/Rpt. - SOC/150/84); "Report of the inaugural session of the Africa regional co-ordinating committee for the integration of women in development (Rabat, 14-17 mars 1979)" (E/CN.14/716); "Organismes nationaux pour l'intégration de la femme au développement dans les pays africains" (E/CN.14/ATRCW/77/WD.2); "National, subregional and regional machineries for women in development: report and directory" (E/CN.14/ATRCW/79/WD.2)

57/ Voir les rapports suivants : "Report on the work carried out by the presiding officers of the Regional Conference on the Integration of Women in the economic and social development of Latin America and the Caribbean during their term of office (juin 1977-novembre 1979)" (E/CEPAL/CRM.2/L.5 - E/CEPAL/MDM/6); "Report of the Group of Government Experts to appraise the implementation of the Regional Plan of Action for the Integration of Women into the Economic and Social Development of Latin America (Quito, 8-10 mars 1979)" (E/CEPAL/1071); "Report on activities of the CEPAL secretariat relating to the integration of women in the economic and social development of Latin America and the Caribbean" (E/CEPAL/MDM/3/Rev.2).

58/ Voir E/ESCAP/SD.2/5 et E/ESCAP/110, par. 40 à 46.

59/ Toutefois, un groupe d'experts du développement des organisations féminines dans les régions rurales s'est réuni en 1978 à Bangkok; les cinq monographies suivantes ont été établies à son intention : "Excerpts from the Report ..." (PSA/RPWCDW/1); Philippine Business for Social Progress, "Applied nutrition rural prototype in a Philippine village: a case study on rural women's role in community life" (PSA/EGM/DWORA/2); D. Jain, N. Singh et N. Chari, "Role of rural women in community life: case study: India" (PSA/EGM/DWORA/3); I. Sudjahri et A. Hasjir, "Case study of Indonesia: the role of formal and informal leaders' wives at Serpong" (PSA/EGM/DWORA/4); A. S. Zehra, "Case study on the role of rural women in community development : country case study on Pakistan" (PSA/EGM/DWORA/5). Ce groupe d'experts a participé avec la FAO à la mise en oeuvre d'un projet interpays pour la promotion et la formation des femmes rurales aux activités de groupe génératrices de revenus : "Learning from rural women: village-level success cases of rural women's group income-raising activities" (Bangkok, ESCAP/FAO, 1979). Un certain nombre d'études ont été menées à bien dans divers Etats membres. Deux d'entre elles ont été communiquées pour être utilisées dans l'établissement du rapport : S. Chitnis, "A review of the progress made in India towards the achievement of the objectives of the United Nations Decade for Women" et S. Sadli, "Mechanisms for promoting integration of women in development in Indonesia".

/...

Le Centre de l'Asie et du Pacifique pour les femmes et le développement a été créé 60/. Les activités de la CEAO n'ont commencé que récemment mais un programme substantiel et varié a déjà été mis au point.

44. Les organismes de financement ont eux aussi demandé la mise au point de stratégies globales étroitement coordonnées. Le Président de la Banque mondiale a déclaré que l'on avait pris plus nettement conscience au cours des dernières années de la nécessité d'étudier avec soin les effets des projets de la Banque sur les femmes. La préoccupation de la Banque à ce sujet traduit l'évolution de ses programmes de prêts, lesquels visent de manière croissante à soulager les conditions créées par la misère. Il importe de prêter attention, dès le début de la mise en oeuvre du projet, aux conditions locales qui encouragent ou au contraire entravent la participation des femmes aux projets de développement 61/. Le Programme alimentaire mondial estime que pour intégrer les femmes au développement, il faut procéder de manière globale et intégrée 62/. Les recherches entreprises par le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et les données recueillies dans le cadre de ses programmes amènent de plus en plus le Fonds à constater l'interdépendance de ses opérations et donc à appuyer des programmes intéressant un vaste éventail de secteurs 63/. Le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme soutient un nombre croissant de projets globaux (voir A/34/612).

---

60/ Asian and Pacific Centre for Women and Development, Progress Report 1977-1979 (Bangkok, APCWD, 1979). En 1978, le Centre a organisé un atelier sur la coopération technique entre les pays en développement et les femmes; une déclaration a été faite à ce sujet sous le titre "Technical co-operation as a strategy towards a new international economic order: the implications for women". Une table ronde sur les femmes, la science et la technique a été tenue en Inde (A/CONF.81/BP/ESCAP).

61/ Recognizing the "invisible" woman in development: ..., p. iii), 1-2, 19-23. Les projets de la Banque sont examinés à un stade précoce de leur élaboration; les questions posées en la circonstance peuvent dans l'ensemble s'appliquer à toutes les opérations de financement : dans quelle mesure les projets répondent-ils aux besoins des femmes et font-ils appel à leurs capacités? Comment faire pour que les femmes puissent participer à ces projets et en bénéficier? Comment surmonter les obstacles qui pourraient limiter l'accès des femmes à ces fonds et services? Quel est le rôle socio-économique que jouent les femmes dans chaque projet? Parmi ces projets, en est-il qui soient nuisibles aux femmes? Comment déterminer cette nocivité et l'empêcher? Il convient de tenir compte de l'interdépendance des secteurs pour faire en sorte que l'intervention porte véritablement ses fruits et coordonner les efforts afin d'éviter que les résultats acquis dans le cadre d'un programme donné ne soient effacés par la perpétuation de circonstances défavorables.

62/ "WFP's contribution to the United Nations Decade for Women: Note by the Executive Director" (WFP/CFA/7/8), par. 21.

63/ Voir "Review of UNFPA assistance to women population and development projects (1969-mars 1979)" (New York, UNFPA, 1979); et "UNFPA manual for needs assessment and programme development" (New York, UNFPA, 1979).

/...

Quant au FISE, il examine à l'heure actuelle tous ses programmes afin de déterminer leur impact sur la condition de la femme et, à cette fin, recherche les moyens d'améliorer sa base de données 64/.

45. Les programmes des organisations ont évolué de telle manière que l'on constate de plus en plus de chevauchements au niveau des préoccupations et des activités. C'est pourquoi il faudrait que s'instaure une coordination étroite au service de politiques nationales solidement charpentées, s'attaquant simultanément et avec les moyens requis à tous les aspects d'un système ancestral qui assujettit la femme. Dans le cadre de ses activités tendant à promouvoir l'intégration de la femme au développement, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a entrepris un travail de fond avec la collaboration des organismes intéressés. Un rapport sur l'évaluation prospective des efforts déployés au cours des dernières années pour accroître la participation au développement des femmes des zones rurales sera présenté au Conseil d'administration du PNUD et à la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Le but de ce travail est d'améliorer la capacité du système des Nations Unies en matière de conseils aux gouvernements.

46. En 1979, des missions se sont rendues dans différents pays - Haïti, Indonésie, Rwanda et République arabe syrienne - et des propositions spécifiques ont été examinées avec les gouvernements. Le rapport du PNUD contiendra également une évaluation plus large des activités de coopération technique à l'appui de l'intégration des femmes au développement entreprises par le système des Nations Unies depuis l'adoption de la résolution 3505 (XXX) de l'Assemblée générale. Cette évaluation d'ensemble portera sur chacune des quatre principales régions en développement et sur les secteurs suivants : emploi, santé, éducation et planification. A chaque région sera consacrée une monographie écrite sur la base d'une analyse de la condition de la femme dans chaque pays où s'est rendue une mission. Le rapport contiendra également un cadre théorique à partir auquel on pourra s'interroger sur les raisons qui font que le développement défavorise la femme. L'un des objectifs clefs est d'analyser les facteurs qui facilitent ou gênent la participation active des femmes au développement et de voir ce qui pourrait être fait pour remédier à la situation par le biais de la coopération technique que fournit le système des Nations Unies dans le domaine du développement. L'attention sera centrée sur les problèmes nombreux et cruciaux qui se posent aux femmes des zones rurales.

---

64/ Voir les rapports suivants : "Preparation of the report to the 1980 Board on the integration of women in the development process and its impact on the well-being of children" (PRO-54) et V. Hazzard, "Building a data base for planning and programming activities for women" (UNICEF Knowledge Network on Women, Paper No 2) (New York, FISE, 1979). La Réunion spéciale, tenue en mai 1979 sous les auspices du Conseil d'administration du FISE concernant la situation des enfants en Amérique latine et dans la zone des Caraïbes, et tout particulièrement leur situation et leur développement dans les zones rurales et les zones urbaines non intégrées, permet de se faire une idée de l'ampleur des visées du Fonds. Des documents d'information ont été publiés sur le sujet, sous la cote E/ICEF/LATAM-79/...

/...

47. On s'efforce par ailleurs de coordonner les travaux de toutes les organisations dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Des renseignements précis à ce sujet sont fournis par le rapport intitulé "Analyse du programme interorganisations pour la Décennie des Nations Unies pour la femme : Egalité, développement et paix, 1976-1985" (E/1978/106). Des groupes de travail inter-institutions ont été constitués à l'échelon régional à titre permanent et, en Afrique, on semble s'orienter vers une intégration étroite et prometteuse au niveau sous-régional 65/. On attend beaucoup d'un renforcement de la coordination inter-institutions dans ce domaine. Tout aussi cruciale est la coordination au niveau national.

48. Toutefois, malgré les progrès réalisés, l'action n'en est encore que dans ses premières phases. C'est ainsi que la FAO a pu écrire, à propos de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, que :

"... malgré les mandats et les préoccupations croissantes qui ont été exprimées, ainsi que les pressions qui s'exercent en faveur de la réforme, la portée des programmes destinés à améliorer l'intégration des femmes rurales dans les pays en voie de développement reste minime, le nombre de pays qui ont établi des programmes articulés jusque sur le plan local ne dépassant pas vingt." (CMRADR/INF.3)

La Banque mondiale et la CEPAL ont relevé avec préoccupation que l'activité à ce niveau restait limitée (E/CEPAL/CRM.2/L.5 (E/CEPAL/MDM/6), p. 3). En général, les organisations techniques et les organismes de financement abordent chaque cas dans une optique différente, liée aux initiatives des gouvernements, et leur activité reste plutôt éparpillée. Pour pouvoir dresser une liste des priorités, il faudrait mieux comprendre les rapports entre les facteurs complexes qui influent sur la situation. Bien qu'ils aient récemment mis l'accent sur la coopération technique entre pays en développement, les organismes internationaux n'ont pas jusqu'à présent, semble-t-il, consacré assez de moyens à l'étude et à la diffusion des données recueillies par certains pays.

---

65/ "Report of the first meeting of the United Nations Interagency Working Group on the integration of women in development in Africa" (ECA/ATRCW/IWG/79/BD.1); "Provisional draft summary of on-going and planned projects of United Nations agencies and organizations for the integration of women in development in Africa region" (E/CN.14/ATRCW/WD.3); "Interagency Information Bulletin: Asia and the Pacific Region" (Bangkok), vol. 1, No 1 (novembre 1978); "Reports of the inaugural meetings of the subregional committees on the integration of women in development" (ECA/MULPOC/NIAMEY/18; ECA/MULPOC/LUSAKA/114; ECA/MULPOC/YAOUNDE/20; ECA/MULPOC/GISENYI/26).

B. Moyens de promouvoir la révision des politiques  
visant à agir sur les processus intermédiaires

1. Au niveau gouvernemental

49. L'évaluation des raisons pour lesquelles les mesures directes n'ont pas toujours l'effet escompté attribue l'échec au fait que ces mesures visent à améliorer une situation créée par des processus sociaux plus larges qui échappent à leur portée. Ces processus sont de deux types : intermédiaires et sous-jacents. Presque tous les processus intermédiaires, aussi bien dans les pays à économie de marché que dans les pays à économie planifiée, font à l'heure actuelle l'objet d'une intervention de l'Etat. Ils sont au demeurant, dans une grande mesure, le produit d'une politique gouvernementale, passée ou présente, voire d'une absence de politique. Ce que doivent faire les gouvernements, c'est donc réviser leurs politiques de manière à ce que, loin de nuire aux femmes, elles leur soient favorables. A en juger par une évaluation préliminaire, il semblerait qu'une telle révision contribuerait davantage que les mesures directes à atténuer les méfaits constatés. Il n'empêche que l'on doit agir sur les deux tableaux.

50. Les études effectuées montrent que, dans la plupart des cas, les politiques visant à agir sur les processus intermédiaires sont élaborées sans qu'il soit tenu compte de leurs conséquences pour la population féminine. Pour formuler et mettre en oeuvre le train complexe de modifications requises et en suivre correctement l'application, il convient de procéder à des études approfondies, axées sur l'élaboration des politiques et en particulier sur l'analyse des systèmes de rapport entre processus et interaction des politiques. De cet impératif se dégage une autre nécessité, celle de mettre en place des mécanismes institutionnels efficaces pour la formulation des politiques et l'exécution des plans.

2. Au niveau intergouvernemental

51. Un certain nombre d'organisations internationales ont mis au point des programmes d'appui aux gouvernements dans ce domaine. L'objectif en est plutôt de sensibiliser ceux-ci aux problèmes que de leur fournir une aide directe. Pour la FAO, les stratégies visant à améliorer la condition des femmes en milieu rural devraient accorder une place à l'étude des phénomènes suivants : cause de la discrimination, système juridique, migration, système politique et participation à la planification sur un pied d'égalité. L'ONU a appelé l'attention sur ces facteurs dans un rapport récent; l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social en a fait le sujet de ses travaux, tandis que la Banque mondiale notait l'importance que revêtent pour les femmes les projets ressortant à l'agriculture et au développement rural ou urbain <sup>66/</sup>. Le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) a souligné le rôle crucial qui revient aux femmes dans le développement de ce secteur et insisté, dans le cadre de ses projets de recherche sur l'intégration et la mise en oeuvre de la planification au niveau des établissements humains, sur l'importance capitale qu'aurait une participation des femmes aux programmes d'intérêt public, et ce conformément à la recommandation de la

---

<sup>66/</sup> Voir les documents suivants : CMRADR/INF.3, p. 9 à 11; A/34/577, par. 94; I. Palmer et U. von Buchwald, op. cit. et "Recognizing the 'invisible' woman in development: ...", p. 1 et 2.



Conférence sur les établissements humains. Au-delà de l'activité directe qu'elles exercent au plan de la vie familiale, des infrastructures et des services, les femmes devraient être intégrées à tous les niveaux de la planification et de la prise des décisions. Le Centre prépare actuellement un rapport sur l'activité des femmes en matière de planification, de développement et de gestion des établissements humains. L'OIT, la FAO et les commissions régionales ont elles aussi fait valoir l'utilité d'une application des techniques appropriées dans le cadre domestique et d'une amélioration de la planification des établissements humains. La Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies suit de près les aspects démographiques du problème de l'intégration des femmes au développement et étudie les rapports existant entre la condition de la femme, les fluctuations au niveau de la fécondité et de la nuptialité et la formulation de politiques démographiques 67/. Toutefois, ce n'est qu'en 1980 que débiteront les recherches proprement dites sur la condition de la femme. L'OIT, la FAO, l'UNESCO et la Banque mondiale ont, de leur côté, fait état d'études sur le lien entre les transformations démographiques et sociales et la condition de la femme (à ne pas confondre avec d'autres études, plus spécifiques, sur le comportement procréateur de la femme). L'importance des migrations internes a été relevée par la FAO dans l'étude qu'elle a effectuée pour la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural et a été étudiée par l'UNESCO 68/, la CEAO et la CEA.

52. En dépit de toutes ces activités, l'appui fourni aux gouvernements reste, semble-t-il, limité. Peu ou rien n'a été fait dans le sens du financement de réorientations positives, encore moins dans le sens d'un appui visant à faire contrepoids aux problèmes suscités par la révision de politiques intermédiaires. L'une des principales difficultés semble être que certains processus intermédiaires échappent à la compétence d'organisations par ailleurs fort actives dans le domaine des politiques concernant la femme. Au demeurant, tous ces processus étant intersectoriels, les mesures tendant à les modifier sont nécessairement d'ordre pluridisciplinaire et concernent de nombreux organismes. C'est pourquoi il est indispensable de développer considérablement la coordination inter-institutions. Enfin, il faut bien reconnaître qu'on a affaire en l'occurrence à des processus intimement liés à des facteurs sous-jacents et qu'on ne saurait dès lors opérer que des réorientations limitées.

---

67/ Voir les rapports suivants : "Report on monitoring of population trends" (E/CN.9/XX/CRP.1), chap. II, sect. 9, p. 390 à 402; "Expérience nationale dans la formulation et l'exécution des politiques de population 1958/1960-1976 : Cuba" (ST/ESA/SER.R/17); "Mexique" (ST/ESA/SER.R/18); "Panama" (ST/ESA/SER.R/19); "Pérou" (ST/ESA/SER.R/20); "Trinité-et-Tobago" (ST/ESA/SER.R/21); "Madagascar" (ST/ESA/SER.R/22); "Tchad" (ST/ESA/SER.R/23); "Mali" (ST/ESA/SER.R/24); "Oman" (ST/ESA/SER.R/25); "Yémen" (ST/ESA/SER.R/26); "Ghana" (ST/ESA/SER.R/27); "République-Unie de Tanzanie" (ST/ESA/SER.R/28); "Malaisie" (ST/ESA/SER.R/29); "Guinée" (ST/ESA/SER.R/30); "Thaïlande" (ST/ESA/SER.R/31); "Inventaire des politiques démographiques" (New York, Division de la population du Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat des Nations Unies et Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, 1979).

68/ Voir D. Orlansky et S. Dubrovsky, op. cit.

C. Moyens de faciliter l'aménagement des politiques  
liées à des phénomènes sous-jacents

1. Au niveau des gouvernements

53. En déterminant les facteurs qui entrent en jeu à la fois en ce qui concerne l'impact limité des mesures directes et les processus et politiques intermédiaires, on a fait ressortir du même coup le rôle prépondérant que jouent ce que l'on peut appeler les "facteurs sous-jacents", c'est-à-dire d'une part des processus macro-économiques et financiers qui se produisent à l'échelon national ou international, et d'autre part l'ensemble que constituent les politiques gouvernementales et intergouvernementales auxquelles ils sont associés. C'est là un fait dont on a pris acte dans la Déclaration de Mexico 69/.

54. Cela est dû en partie à ce que la situation actuelle est au départ profondément diversifiée, de sorte que même lorsque l'impact s'applique partout également, les inégalités demeurent. Mais c'est surtout parce que chaque fois que l'on intervient dans un système complexe où de multiples actions s'interpénètrent, on a de grandes chances de produire des effets inégaux, ne serait-ce que parce que l'impact ne se propage pas partout en même temps. Les politiques appellent donc des réajustements, qui devraient permettre d'accentuer les incidences positives qu'elles ont sur la situation des femmes et d'atténuer les incidences négatives. Depuis quelque temps, de nombreuses études ont permis de mieux comprendre le jeu des relations et des mécanismes en cause. Malgré cela, on n'a guère essayé d'apporter aux politiques macro-économiques ou financières les aménagements voulus; c'est parce que l'on n'a pris que récemment conscience de leur importance que ces relations sont complexes et que l'on manque de données suffisamment précises, et surtout, parce que dans de nombreux pays, tant les phénomènes que les politiques auxquelles ils sont associés sont dans une large mesure déterminés par la façon dont ils se situent par rapport au nouvel ordre économique international.

2. A l'échelon intergouvernemental

55. Les organisations internationales ont fait oeuvre importante en appréciant et en analysant les facteurs en jeu. La FAO a décrit leurs effets néfastes sur le développement rural et par conséquent sur la condition des femmes, et l'OIT a indiqué, en insistant sur les rapports entre processus sous-jacents et processus intermédiaires, les moyens les plus efficaces de supprimer la pauvreté parmi les femmes. Pour résoudre les problèmes des femmes qui travaillent - problèmes dont on dit qu'ils ne représentent qu'une partie seulement de l'ensemble des problèmes de la population - il faudrait que de nombreux pays modifient leurs structures économiques et sociales. Il semble que ni la communauté internationale, ni les planificateurs gouvernementaux n'ont encore tout à fait compris que chaque fois que l'on entreprend d'analyser les phénomènes d'industrialisation, les modes de production,

---

69/ Rapport de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, Mexico, 19 juin-2 juillet 1975 (Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.76.IV.1), chap. I.

les taux de croissance économique ou les modes de répartition équitable des richesses entre pays ou à l'intérieur des économies nationales, la contribution et la participation des femmes doivent être prises en compte si l'on veut avoir une idée globale de l'action de développement 70/.

56. Le FMI, lui, considère qu'il n'y a guère de rapports directs entre sa sphère de compétences et l'action consistant à mobiliser et à intégrer effectivement les femmes dans la perspective du développement 71/. Aucun de ses domaines d'activités ne recoupe vraiment la question de la condition féminine dans le secteur de l'éducation et dans les secteurs économique et social car ses attributions dans ces domaines ne lui permettent pas de réaliser des opérations s'adressant à des groupes de population particuliers à l'intérieur des pays membres 72/.

---

70/ Voir les rapports suivants : CMRADR/INF.3, p. ii et iii, 9 à 11; Suite à donner à la Conférence mondiale de l'emploi : besoins essentiels (OIT, soixante-cinquième session, rapport VII) (Genève, BIT, 1979), p. 138 et 139; A/34/577, par. 43 et 44.

71/ Le FMI a appelé l'attention sur les termes de ses statuts, et en particulier sur l'article 1, relatif aux buts du Fonds, qui inspire ses politiques et ses décisions. Ces buts sont les suivants : promouvoir la coopération monétaire internationale; faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international; promouvoir la stabilité des changes; aider à établir un système multilatéral de règlement des transactions courantes; donner confiance aux membres en mettant les ressources générales du Fonds temporairement à leur disposition et leur fournir ainsi la possibilité de corriger les déséquilibres de leurs balances des paiements. En se proposant de favoriser l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international, on a été inspiré par la volonté expresse de "contribuer ainsi à l'instauration et au maintien de niveaux élevés d'emploi et de revenu réel et au développement des ressources productives de tous les membres, objectifs premiers de la politique économique." (Bulletin du FMI : Supplément au Fonds (septembre 1979), p. 1).

72/ Malgré cela, le Fonds a appelé l'attention sur les observations présentées en novembre 1979 par son historien au sujet des finances internationales considérées du point de vue de la condition féminine. L'historien avait souligné que l'inflation, de même que les mesures prises pour la juguler, notamment les restrictions de crédit, les taux d'intérêt élevés et les restrictions budgétaires, ont de vastes répercussions sur la situation économique des femmes, plus encore que sur celle des hommes, tout comme la récession, la stagflation, le chômage, l'endettement auprès de l'extérieur et les fluctuations excessives des taux de change. Tous ces éléments se répercutent sur le niveau de vie réel, le prix des denrées de base, la valeur nominale et la valeur réelle des rémunérations, les possibilités d'emploi, les horaires et les conditions de travail, et sur les chances que l'on a de voir se développer des antinomies entre le développement économique et monétaire et le cadre de vie social et culturel. (C'est ce qui ressort en substance d'un projet d'article, communiqué par le FMI, dont le texte doit paraître dans le numéro de janvier 1980 de IMF Staff News. Le FMI a précisé que les vues exprimées n'engagent que la seule responsabilité de l'historien, Mme M. G. de Vries.)

A part le fait qu'elle s'intéresse de plus en plus aux conséquences de la transformation technologique en ce qui concerne les femmes, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ne s'est encore attardée méthodiquement ni sur les incidences du commerce international tel qu'il se présente actuellement, ni sur les implications des propositions qu'elle même a présentées en vue de l'instauration de changements qui s'inscriraient dans le cadre d'un nouvel ordre économique international 73/. Ce n'est que récemment que l'ONUDI a commencé à prendre en considération les incidences de l'industrialisation sur les femmes des pays en développement (ID/CONF.4/9). Le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales n'a pas fait d'analyse d'ensemble de la façon dont les sociétés transnationales influent sur la condition féminine dans les pays en développement, bien qu'un certain nombre d'études semblent montrer que de telles recherches seraient tout indiquées 74/.

57. L'ONU, l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies 75/, l'OIT et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social ont procédé à des recherches afin de mieux déterminer ce que sont ces effets et les stratégies qui conviennent. A l'Université des Nations Unies, un groupe consultatif interprogrammes chargé d'étudier les questions de sexe et d'âge, s'est réuni pour la première fois en novembre 1979 et s'est employé à définir ce que devraient être son rôle et ses premiers travaux.

---

73/ Voir les rapports suivants : "La restructuration du cadre économique : rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la cinquième session de la Conférence, mai 1979" (TD/221), par. 29 à 43; "Mesures d'ensemble requises pour accroître et diversifier le commerce d'exportation des articles manufacturés et semi-finis des pays en développement" (TD/230); "Vers la transformation technologique des pays en développement" (TD/238); "Schéma d'un nouveau programme d'action substantiel pour les années 80 en faveur des pays en développement les moins avancés" (TD/240); "Action spécifique se rapportant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : questions à examiner" (TD/241); "Action spécifique se rapportant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement insulaires : grandes questions de politique générale" (TD/242).

74/ Voir les rapports suivants : "Les sociétés transnationales et l'industrie pharmaceutique : introduction et résumé des résultats" (E/C.10/53 et Corr.1); "Les sociétés transnationales dans le secteur de la publicité : étude succincte établie par le Secrétariat" (E/C.10/54), par. 40; "Incidences sociales, politiques et juridiques et activités des sociétés transnationales - quelques questions" (E/C.10/55), par. 13, 16 et 17.

75/ Z. Tadesse, op. cit.; M. Srinivasan, The impact of science and technology and the role of women in science in Mexico (Science and Technology Working Series, No. 10) (New York, UNITAR, 1979).

58. Fait important, on a très bien réussi à faire comprendre la portée de ces questions à des organismes et à des conférences intergouvernementaux, en particulier la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Dans le cadre des travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, la CESAP, la CEA et divers départements des Nations Unies avaient présenté des observations et des études à ce sujet, mais la Conférence n'a pas fait de cet aspect du problème l'un de ses thèmes centraux. La Conférence a néanmoins adopté une résolution intitulée "Les femmes, la science et la technique" dans laquelle elle recommandait à tous les organismes des Nations Unies s'occupant de science et de technique d'examiner de façon suivie l'incidence de leurs programmes et de leurs activités sur les femmes et de favoriser la pleine participation de celles-ci à la planification et à l'exécution des programmes qu'ils réalisent 76/. Dans un rapport destiné à la cinquième Conférence de la CNUCED, où l'on analyse les difficultés qui se posent à l'échelon national lorsque l'on veut réaliser un programme général de transformation technologique, on note que "trop peu d'attention est accordée à l'intensification technologique dans certains secteurs (par exemple l'agriculture) et au sein de groupes spécifiques de la population active (par exemple la main-d'oeuvre féminine), oubliés jusqu'à présent par le progrès technologique". On ajoutait qu'il faudrait faire en sorte que ces groupes "reçoivent un rang de priorité élevé et soient pleinement intégrés dans le processus général de développement" /TD/238, par. 111 et 123 vi). On ne trouve pas dans ce document d'analyse générale des incidences de la transformation technologique sur la condition des femmes, mais il était prévu d'entreprendre une étude de ces questions dans le courant de l'année 1980, en application de la résolution 112 v) de la cinquième Conférence de la CNUCED 77/.

---

76/ Voir "Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, Vienne, 20 au 31 août 1979" (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.I.21 et Corr., chap. VI, sect. A).

77/ On trouvera des détails sur l'intérêt porté aux femmes lors de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, de la Conférence internationale sur les soins de santé primaires, de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement et de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement dans le rapport du Secrétaire général concernant les femmes dans le développement et les conférences internationales (E/CN.6/624).

D. Façons de procéder pour que le nouvel ordre économique international fasse l'objet des réajustements nécessaires

59. Le fait que le nouvel ordre économique international concerne les femmes a été reconnu dans la Déclaration de Mexico 78/. Néanmoins, aucune analyse complète n'a été présentée à cet égard au Secrétaire général en vue de l'établissement du présent rapport. C'est l'OIT qui traite le plus spécifiquement de cette question, en déclarant que les conclusions auxquelles on avait abouti dans l'étude de 1979 sur la suite à donner à la Conférence mondiale de l'emploi - à savoir que sans un contexte international favorable on risque d'avoir à attendre au-delà des limites acceptables pour voir la pauvreté disparaître complètement 79/ - sont à prendre en considération lorsque l'on traite le problème de la suppression de la pauvreté chez les femmes. Pour instaurer l'égalité, il ne suffit pas d'appliquer dans certains secteurs des programmes et des mesures législatives qui n'ont de chances de réussir que s'ils s'inscrivent dans le cadre de stratégies plus vastes, lesquelles impliquent bien souvent une restructuration de l'économie nationale. De telles restructurations imposent à leur tour des changements considérables de l'ordre économique international.

60. Dans un premier examen d'appréciation réalisé en vue de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, la FAO note que si le commerce, l'aide extérieure et les investissements étrangers privés ont permis d'améliorer substantiellement la production agricole et les recettes d'exportation, ils ont aussi accentué les problèmes de réforme agraire, ainsi que les antinomies et la pauvreté que l'on constate dans les régions rurales (CMRADR/INF.3, p. iii). Les auteurs d'un rapport de l'ONU concluent que dans la plupart des pays en développement, l'intégration de la société à l'ordre économique international a déclenché, ou du moins fortement contribué à provoquer, un certain nombre de phénomènes internes, qui à leur tour ont eu un effet contraire sur le rôle et la condition des femmes dans la société, et par conséquent sur leurs chances d'accéder à l'égalité avec les hommes.

61. Parmi les commissions régionales, la CEA affirme nettement que l'instauration d'un nouvel ordre économique international approprié est la condition sine qua none pour relever le niveau de la condition féminine (E/CN.14/ATRCW/77/WD3).

---

78/ Rapport de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, ..., op. cit., première partie, chap. I.

79/ Suite à donner à la Conférence mondiale de l'emploi, p. 138 et 139.

Selon le FMI, il n'y a guère de rapports directs entre ses attributions et l'action qui consiste à mobiliser les femmes et à les intégrer au développement 80/. Il apparaît cependant que les politiques macro-économiques et financières appliquées à l'échelon international, comme celles des pays mêmes, auront vraisemblablement un certain effet de différenciation, dont les femmes auront particulièrement à souffrir. Les politiques internationales concernant la monnaie, le commerce, l'assistance et la technologie, n'auront donc pas automatiquement un effet bénéfique ou même seulement neutre, à moins qu'on y incorpore à bon escient certains éléments choisis précisément à cette fin. Il ne suffit donc pas de déterminer ce que l'on peut attendre de l'ordre économique international actuel lorsque l'on veut mobiliser les femmes et les intégrer au développement; il ne suffit même pas non plus d'appeler à l'instauration d'un nouvel ordre. Ce qu'il faut, c'est aller plus loin encore et distinguer parmi d'autres le type même d'ordre économique international qui est le plus favorable aux femmes.

---

80/ L'historien du FMI, dans une déclaration officielle que le Fonds signale à l'attention, a toutefois relevé que les éléments suivants de l'ordre économique international ont à beaucoup d'égards des effets néfastes sur la condition des femmes : fluctuations excessives des taux de change, pénurie de sources d'énergie et leur coût élevé, développement des opérations bancaires internationales, dette extérieure, en particulier celle des pays importateurs de pétrole, expansion rapide des exportations des pays nouvellement industrialisés et recrudescence du protectionnisme dans les pays développés. La nécessité de s'intéresser sérieusement aux incidences qu'ont de ce point de vue les conditions monétaires et financières internationales est depuis quelque temps passée au premier plan des préoccupations. Dans une économie mondiale marquée par des relations d'interdépendance, les moyens par lesquels sont résolus les problèmes économiques et monétaires internationaux qui sévissent actuellement un peu partout revêtent pour les femmes une importance vitale /IMF Staff News (janvier 1980)/.

/...

#### IV. CONCLUSION

##### A. Stratégies destinées à assurer une mobilisation et une intégration plus effectives des femmes au processus de développement

62. La section précédente a montré que, pour résoudre les problèmes auxquels se heurtent les femmes dans la plupart des pays en développement, il est nécessaire d'appliquer une série complète de mesures destinées simultanément à améliorer dans l'immédiat la situation des femmes, à aménager les politiques visant ce que l'on a nommé les processus "intermédiaires", ainsi que les politiques nationales fondamentales de caractère macro-économique et financier et, finalement, à instaurer un nouvel ordre économique international visant particulièrement à élargir la contribution effective des femmes au développement. Cette série globale de mesures et d'aménagements constitue une "politique féminine" nationale.

63. Au cours de la première moitié de la Décennie des Nations Unies pour la femme, des progrès considérables ont été accomplis. Non seulement des mesures directes ont été appliquées, mais il convient de noter plusieurs réalisations d'ordre plus général. Premièrement, une prise de conscience à l'échelle mondiale de tout ce qu'il y a d'inacceptable, au sens propre, dans la condition féminine, d'injuste en comparaison de la condition masculine et de dommageable au processus entier du développement s'est nettement manifestée au cours de la dernière décennie. En outre, un nombre croissant d'études ont permis d'identifier les causes de la situation. Un élan vigoureux a été donné et l'adoption de plans nationaux, régionaux, sectoriels et mondiaux en assure le prolongement. Les changements survenus dans l'ordre des priorités ne sont pas moins importants. Pourtant, les progrès notables réalisés à certains égards et au bénéfice d'une minorité de femmes ont été contrebalancés par l'influence persistante de processus sociaux négatifs d'où résulte une détérioration des conditions de vie de la majorité des femmes dans les pays en développement.

##### B. Intégration effective des femmes dans le contexte de la nouvelle stratégie internationale du développement

64. L'analyse précédente a montré que les progrès de la condition féminine ne doivent pas être conçus seulement sous l'angle du développement social, mais comme un élément essentiel de tout aspect du développement. L'adoption de mesures efficaces destinées à renforcer chez les femmes le sentiment d'appartenance au monde du travail à améliorer leur éducation ou leur formation et leur accès aux sources de crédit de financement constituent donc des facteurs importants dans la perspective de la réalisation des objectifs de la nouvelle stratégie internationale du développement.

65. Il est nécessaire en outre d'évaluer les stratégies et les mesures du développement en fonction de leur contribution à la mobilisation des femmes. Ces évaluations doivent être menées dans les domaines prioritaires du Programme de nouvel ordre économique international pour faciliter la réalisation à bref délai des objectifs du nouvel ordre économique international, c'est-à-dire du but ultime de la nouvelle stratégie internationale du développement, grâce à la mobilisation de toutes les ressources humaines disponibles. Ceci supposerait que l'accent soit mis plus fortement que par le passé sur le rôle des femmes dans des domaines tels

/...



que ceux de la production alimentaire, aussi bien pour la consommation domestique que pour l'exportation; du traitement des produits primaires et de la promotion de l'industrialisation des pays en développement; du transfert de technologie et de l'énergie. Puisque tous ces processus sont étroitement liés, il serait nécessaire d'adopter une approche interdisciplinaire et globale de la recherche et de la planification afin de promouvoir la participation des femmes au développement dans le contexte de la nouvelle stratégie internationale du développement. A cette fin, il sera nécessaire que le système d'organisations des Nations Unies vise à améliorer la coordination et l'intégration de ces efforts en vue d'assurer une mobilisation et une intégration totales des femmes au développement.

Annexe

ESSAI DE REPRESENTATION GRAPHIQUE DES RAPPORTS EXISTANTS ENTRE LES  
PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT ET LA CONDITION DES FEMMES DANS LES PAYS  
EN DEVELOPPEMENT

1. Les observations transmises par les 28 organismes du système des Nations Unies en réponse aux demandes d'information qui leur ont été adressées, ainsi que les études et enquêtes dont ces organismes ont autorisé l'usage dans le présent rapport, ont montré qu'il faut prêter une grande attention au réseau complexe des relations existant entre une vaste gamme de processus de développement et la condition des femmes. Cette documentation a permis d'identifier les relations directes existant entre de nombreux aspects de la condition féminine et un certain nombre de processus du développement et, en outre, des séries entières de relations indirectes entre divers groupes de facteurs de développement et d'aspects de la condition féminine. On a attiré l'attention sur de nombreux exemples de processus de rétroaction et de sous-systèmes autonomes dans le cadre de tout le réseau d'interdépendances.

2. Il a paru utile de représenter ces interdépendances sous forme de tableaux, en complément aux descriptions figurant dans le présent rapport. Cela non seulement peut permettre de discerner les relations plus rapidement qu'au moyen des seules descriptions, mais donne au lecteur les moyens d'élucider plus complètement les effets possibles - dont certains ne seront peut-être pas immédiatement visibles - que le processus du développement national et international peut exercer sur la condition féminine, ou vice-versa.

3. Pourtant, il faut souligner avec force que, quoique étroitement basés sur les conclusions des études et examens communiqués par les organismes intéressés, ces tableaux ne représentent qu'une première tentative, pour dépeindre la complexité des interdépendances. Ils ne sont placés ici que dans l'espoir d'encourager un examen plus approfondi et plus rigoureux des rapports proposés. Pourvu que les organes délibérants intéressés approuvent l'utilité de cette approche, le Département des affaires économiques et sociales internationales espère que la poursuite de ses travaux en ce domaine contribuera à mieux faire comprendre cet élément important du problème du développement et, par suite, à faire adopter les politiques appropriées.

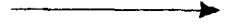
/...

COMMENTAIRE

Processus et facteurs de développement et aspects de la situation des femmes .....

FAIBLE PRODUCTIVITE  
DU TRAVAIL

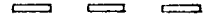
Rapport unidirectionnel entre les processus, les facteurs ou les aspects de la situation des femmes ....



Rapports réciproques entre les processus, les facteurs ou les aspects de la situation des femmes .....



Limites entre les éléments essentiels du réseau d'interdépendances (Figure 3) .....



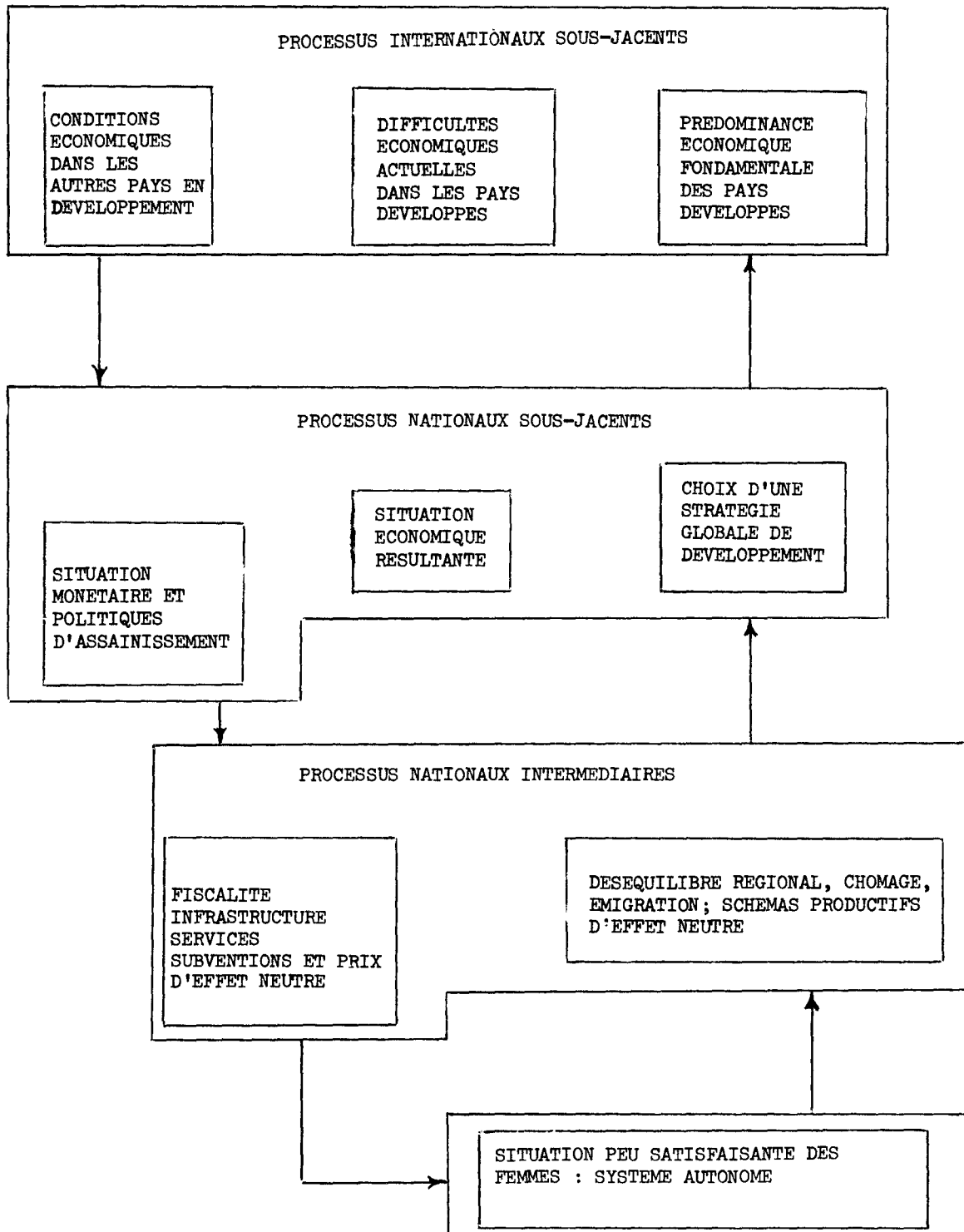


Figure 1 : Principaux éléments du réseau d'interdépendances entre processus de développement et situation des femmes dans les pays en développement

/...

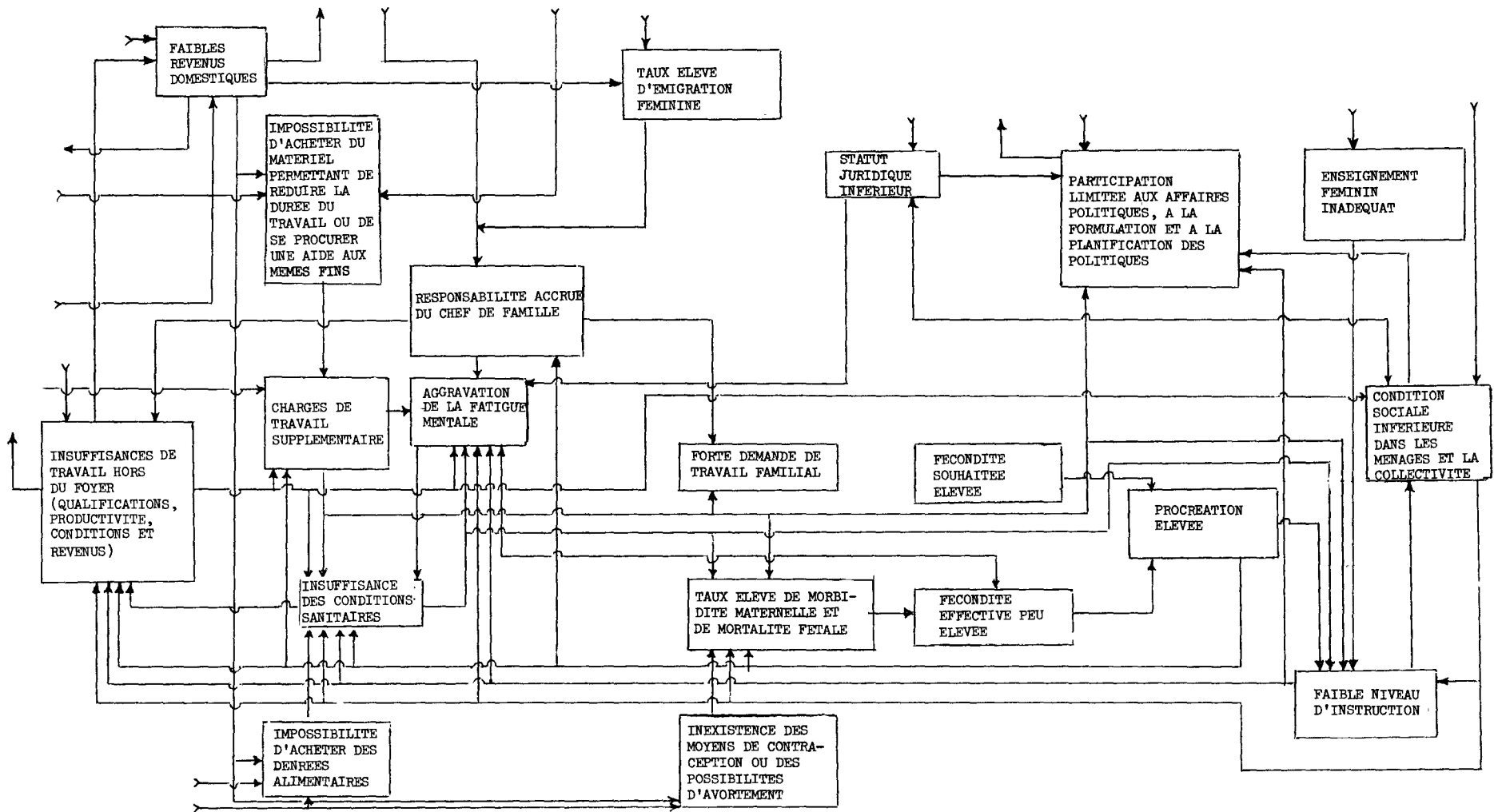


Figure 2 : Rapports entre différents aspects de la situation des femmes : un système autonome

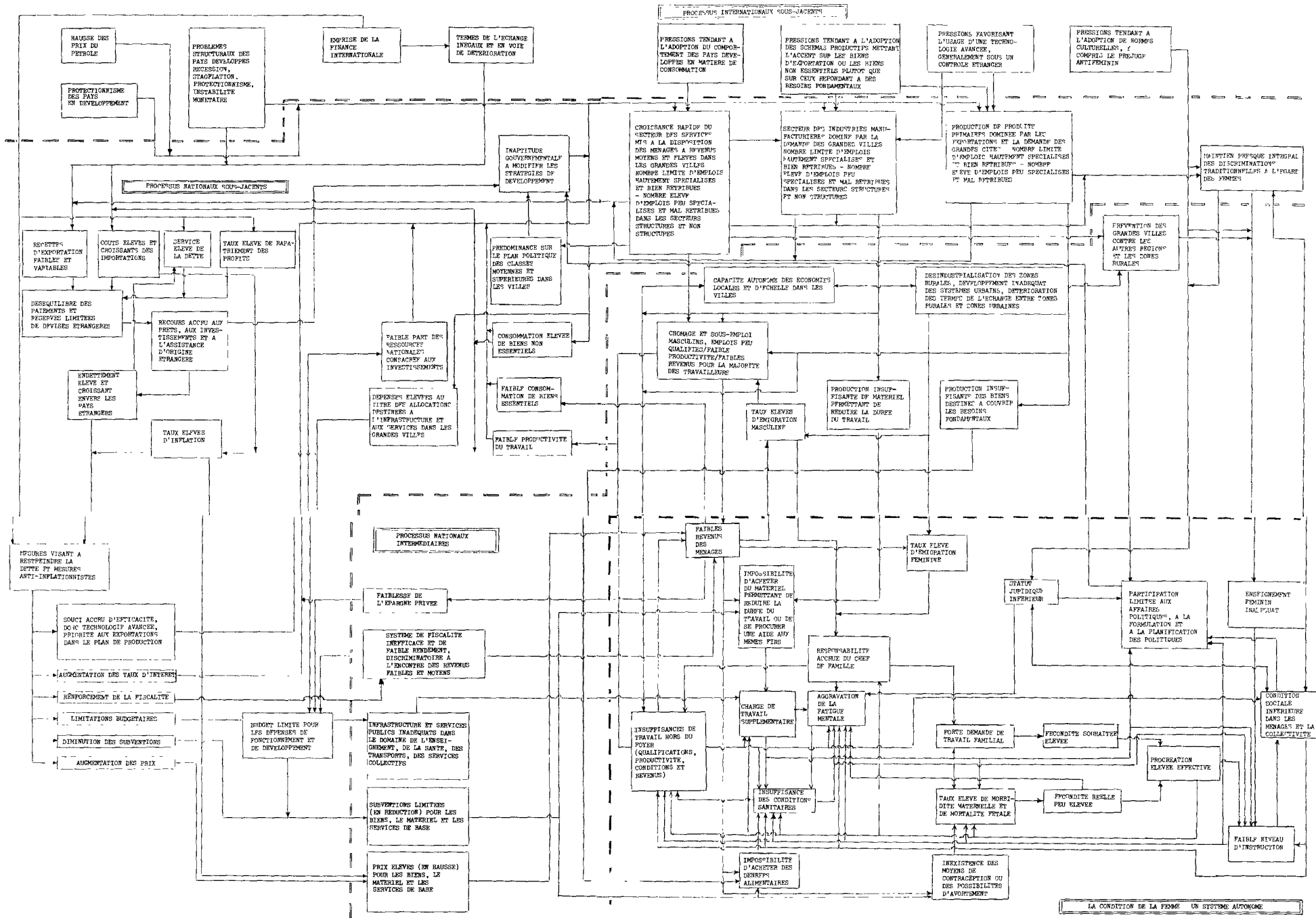


Figure 3 Principaux rapports entre le processus de développement et la condition des femmes dans les pays en développement.